COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

C.P.S. N° 53 (10 FRS) 6 JUIN 1994

«On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme» (Lénine)

COMITE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

ÉDITORIAL

LE COMITÉ A APPELÉ À : "VOTER POUR LA RUPTURE AVEC LA BOURGEOISIE, LE FRONT UNIQUE DES ORGANISATIONS OUVRIERES (PARTIS ET SYNDICATS), UN GOUVERNEMENT DE CE FRONT UNIQUE

Ce numéro de CPS est édité quelques jours avant qu'aient lieu les élections "européennes". Dans une déclaration datée du 13/5/94, le "Comité pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire, la construction de l'Internationale ouvrière révolutionnaire" a exposé sa position. La CEE (devenue l'"Union Européenne") est une zone économique nécessaire aux puissances capitalistes européennes. Mais elle est dominée principalement par les impérialismes allemand et français et vit au rythme de leurs accords, de leurs contradictions, de leurs antagonismes. Ce n'est pas une "Europe Unie", mais l'Europe des capitalismes. Ce qu'est cette Europe, les guerres dans l'ex-Yougoslavie et de l'ex-Bosnie-Herzégovine l'illustrent : derrière les gouvernements serbe, croate, bosniaque, il y a les impérialismes français, allemand et aussi américain. La CEE ne résisterait pas à une crise qui disloquerait le marché mondial, or, à plus ou moins longue échéance, elle est inéluctable. L'accord entre gouvernements de la CEE est par contre total sur le point suivant : casser la valeur de la force de travail avec tout ce que cela implique.

Pourtant une "Europe Unie" est indispensable pour que soient résolues les questions nationales, sociales, politiques auxquelles sont confrontés les prolétariats, les masses exploitées et opprimées, la jeunesse. Une "Europe Unie" ne peut être que socialiste, ce ne peut être que les États Unis Socialistes d'Europe. Mais la réalisation des EUSE a comme préalable que, dans chaque pays, le prolétariat chasse la bourgeoisie du pouvoir, instaure son propre pouvoir, en quelques mots, que soit concrétisé le principe selon lequel : l'ennemi est dans notre propre pays, premier principe de l'internationalisme prolétarien. Sont donc nécessaires, une stratégie et une tactique orientant les prolétariats vers la prise du pouvoir dans chaque pays. Au moment actuel en France, la transition vers la prise du pouvoir par le prolétariat exige une politique qui revendique des dirigeants des organisations ouvrières (partis et syndicats) qu'ils rompent avec la bourgeoisie, réalisent le Front Unique et combattent pour un gouvernement de ce Front Unique, pour un gouvernement sans ministres bourgeois, cette politique fait appel à l'initiative du prolétariat et de la jeunesse et elle leur ouvre une perspective.

Les organisations et partis bourgeois présentent à ces élections leurs propres listes. Naturellement aucune voix pour elles. Il y a aussi des listes présentées par "Lutte Ouvrière", le "Parti des Travailleurs", d'autres. Mais aucune de ces organisations ne fixe au prolétariat l'objectif de prendre le pouvoir, ne définit une stratégie et une tactique qui le conduise à le prendre. Ce serait pourtant la seule justification à la présentation de leurs listes à ces élections. Il y a enfin les listes du PS et du PCF. Ces partis pratiquent une politique de défense du capitalisme en crise, de l'impérialisme français décadent. Conformément à leur politique, leurs listes comprennent des candidats de genre Kouchner ou Aline Pailler, lesquels incarnent les liens de ces partis avec la bourgeoisie, ses organisations, ses partis. Dans ces conditions, comment exprimer la politique de rupture avec la bourgeoisie, le Front Unique des organisations ouvrières, pour un gouvernement de ce Front Unique ? Le Comité n'a pas les moyens matériels et politiques de présenter sa propre liste. Il a estimé néanmoins que c'était possible en votant, à son choix, pour les listes du PS ou du PCF mais en rayant les "personnalités" bourgeoises plus ou moins importantes qui y figurent.

POUR APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Des exigences techniques ne nous permettent pas d'attendre, pour publier ce numéro de CPS, les résultats des élections européennes afin de les commenter. Ce n'est pas d'une grande importance, car ce sont des élections mineures. Au "niveau européen" ce "Parlement" n'est même pas une feuille de vigne politique. Dans la CEE, les décisions importantes appartiennent, quelles que soient les formes juridiques en vigueur, aux gouvernements, aux États et surtout

à ceux des plus grandes puissances, principalement l'Allemagne et la France. De plus, les grandes masses, sachant pratiquement ce qu'il en est s'en désintéressent. Par contre ces élections sont un terrain de manœuvre en vue de l'élection présidentielle qui aura lieu l'année prochaine.

Les listes se sont multipliées (15 en 1989, 20 en 1994). La forme de ces élections y invite (scrutin de listes nationales à la proportionnelle intégrale). Ou plutôt il y en avait 20, elles ne sont plus que 19. La liste "L'Europe commence à Sarajevo" à peine officialisée, a été retirée par son promoteur, B.H. Lévy. Cette liste exprimait l'excitation d'intellectuels petits bourgeois, "va-t-en guerre" au nom d'une morale qui a ceci de spécifique : elle réclame des grandes puissances impérialistes qu'elles fassent régner dans le monde "l'ordre, le droit et la justice". Mais, au moins B.H. Lévy a le sens des affaires : le coup de "pub" réalisé pour son film, il a retiré sa liste. Aux dernières nouvelles Schwatzenberg aurait lui décidé de la maintenir (à suivre). Dans ce cas, cette liste prendrait plus ou moins de voix à la liste du PS.

D'autres listes ont surtout comme fonction de mordre sur l'électorat du PS : celle de l'homme d'affaires Bernard Tapie qui est aussi l'homme des affaires (non seulement ce n'est pas incompatible mais c'est généralement complémentaire) ; celle de l'ultra-nationaliste Chevènement en rupture du PS, après avoir été pendant 10 ans ministre dans des gouvernements dirigés par ce parti. La liste De Villiers est un instrument de pression de certains milieux du capital financier sur la majorité et le gouvernement RPR-UDF pour qu'il pratique, vis à vis de ses partenaires de la CEE, une politique plus "radicale" de défense des intérêts de l'impérialisme français. Cette liste exprime aussi l'exigence que le gouvernement Balladur accentue encore sa politique réactionnaire dont la pointe est dirigée contre le prolétariat et la jeunesse. Bien entendu, la liste du Front National exalte la xénophobie, le nationalisme, la réaction brutale sur tous les plans.

Un score minable de la liste que dirige Rocard pourrait mettre en cause sa candidature à l'élection présidentielle et sa mainmise sur le Parti Socialiste, déchaîner à l'intérieur de celui-ci une nouvelle crise. Courant à la poursuite des voix, Rocard a repris à son compte les thèses de la liste "L'Europe commence à Sarajevo", ce qui a ravivé les tensions latentes au sein du PS et, aujourd'hui que B.H. Lévy l'a retirée, le tourne en ridicule. Le score qu'atteindra la liste UDF-RPR, dont le leader est Baudis, sera utilisé au cours de la lutte entre les deux "présidentiables" que sont Balladur et Chirac. Si le score de cette liste est minable, l'appareil du RPR ne manquera pas d'en attribuer la responsabilité à la politique de Balladur et à faire valoir la candidature de Chirac.

FIN DE LA "RÉCESSION". MAIS EST-CE LA "REPRISE" ?

En attendant le gouvernement RPR-UDF mène grand bruit sur la "reprise" économique qui commencerait en France, cela fait aussi partie de la campagne électorale pour l'élection présidentielle. Cet optimisme est-il justifié ? Rien n'est moins certain. Dans le numéro du 5 au 18 mai de "L'Expansion", Philippe Lefournier, directeur du Centre de prévision de cette publication, souligne :

> *«L'année 1993 a été pire que ce que l'on croyait révèlent les comptes de la nation : le PIB marchand s'est contracté de 1,5 % — chute aussi profonde qu'en 1975... mais aggravé par un phénomène unique depuis la guerre, la baisse des prix industriels. Or ce processus s'est inversé : les prix ont cessé de baisser et remontent dans certains secteurs. Du coup, les entreprises n'ont plus intérêt à réduire leurs stocks et sont même incitées à restocker. La liquidation des stocks en 1993 (-16 milliards de francs, chiffre sans précédent) a fait tomber la production sous la demande et l'arrêt du déstockage va la faire remonter à grande vitesse.*
>
> *La force de cette poussée cyclique est probablement sous-estimée, symétriquement à l'ampleur de la chute de 1993. L'année sera meilleure que ce qu'on prévoyait initialement, retrouvant une croissance proche de 2 %. Mais il faut se garder de confondre ce redressement technique avec une reprise de fond. L'effet du basculement des stocks va être puissant et ajoutera 1 à 2 % au PIB en 1994 ; il ne sera pas durable ; pour que 1995 soit une année d'expansion, il faudra que la demande finale prenne le relais. Sinon, l'activité s'affaissera, épousant un profil en "aile de mouette" comme en 1976».*

"L'Expansion" estime que le PIB croîtra de 1,8 % en 1994 et de 2,3 % en 1995. Selon une enquête de l'INSEE publiée le 10 mai, les chefs d'entreprises prévoiraient une augmentation de 3 % en "valeur" des investissements en 1994. C'est encore extrêmement faible. "Le Monde" du 11 mai indique :

> *«le taux d'investissement (rapport de l'investissement à la valeur ajoutée) est revenu en 1993 à l'un des niveaux les plus bas que l'on ait connu, inférieur à 15 %. Il était de 20 % en 1970 et encore de 17,7 % en 1990».*

"L'Expansion déjà cité estime pour sa part que :

> *«Les biens d'équipement ne sont pas touchés par la reprise. Certes, les investissements ont cessé de se contracter et les sociétés qui (en moyenne) ont sauvé leurs profits dans la récession, ont largement de quoi financer un effort d'équipement, puisque leur taux d'autofinancement atteint des niveaux peu plausibles de 130 % ! Mais le taux d'utilisation des capacités de production reste bas et la demande n'est pas pressente, sauf exception».*

Un autre article du "Monde" du 11 mai 1994 précise :

> *«Rognées les dépenses d'équipement ont, semble-t-il, atteint leur niveau d'étiage l'an passé. Depuis, la dégradation semble stoppée, comme le note une étude du Crédit national : "les investissements physiques en France, des cinquante plus grands groupes français se sont effondrés en 1993 (-15,8 %). La chute du volume d'investissements atteint désormais 30 % depuis 1990. Même si le léger redressement attendu en 1994 (+0,9 %) se concrétise, la génération d'équipements installés cette année aurait une importance un peu inférieure à celle de 1987».*

Pour l'instant l'espoir d'un redémarrage économique en 1994 est lié au redémarrage en Europe et à la croissance des échanges internationaux. L'excédent de la balance commerciale en mars a

été de 8,9 milliards de francs en données corrigées après un surplus de seulement 4,8 milliards en février. Les exportations se sont élevées à 102,2 milliards contre 98,8 en février. Les importations se sont situées à 93,3 milliards contre 94 en février. "Libération" du 22 mai précise :

«Région par région, le commerce avec l'Union européenne reste excédentaire (3,4 milliards de francs) en dépit d'un déficit avec l'Allemagne (657 millions de francs) dû probablement à la hausse des importations de biens d'équipement professionnels. La France continue à dégager de confortables excédents avec le Royaume-Uni (2,8 milliards de francs) et l'Espagne (1 milliard). En revanche, le déficit avec le Japon reste important (2,2 milliards de francs après 1 milliard en février) et il se creuse en mars avec les États-Unis (1 milliard après 370 millions)».

Le ministère de l'Économie compte sur un excédent de la balance commercialede 100 milliards de francs en 1994. Mais la "reprise" risque fort d'être limitée en 1994. Est seulement certain une sortie de "récession". (Officiellement un pays est en "récession" lorsque son PIB diminue pendant deux trimestres consécutifs).

De toute façon le chômage, selon les prévisions officielles, devrait continuer à s'accroître. On a même "découvert" qu'en décembre 1993 le taux de chômage a été plus élevé que celui annoncé. Il a atteint 12,7 % de la population active. Il devrait augmenter encore de 0,5 % au premier semestre 1994. C'est dire que la pression mécanique des lois du marché va continuer à s'exercer dans le sens de la baisse effective des salaires. D'autant plus qu'un des éléments de la sortie de "récession" a été la diminution importante de la valeur de la force du travail.

LE GOUVERNEMENT BALLADUR POURSUIT LA GUERRE CONTRE LE PROLÉTARIAT

D'ailleurs le gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur poursuit la guerre qu'il a entrepris contre le prolétariat et la jeunesse, malgré les deux dures défaites politiques qu'il a subies au début de cette année. (Pour rappel : la première l'a mis dans l'obligation de mettre au rancart la loi Bayrou ; la deuxième l'a contraint à abroger les décrets qu'il avait pris instituant les CIP). A l'inverse, le "plan de redressement" d'Air France et surtout sa "ratification" par référendum organisé parmi le personnel, ont été un succès politique pour lui (voir l'article sur la direction de FO).

Vis à vis des enseignants et de l'enseignement public, le gouvernement Balladur a exploité au maximum, au lendemain de la gigantesque manifestation du 16 janvier, la ruée des appareils syndicaux enseignants dans la "participation", la "concertation". Le résultat ce sont les 155 propositions de Bayrou qu'il se propose de transformer en décisions qu'il annoncera le 16 juin au cours de la tenue de la dernière "table ronde" (voir l'article suivant de ce numéro de CPS).

La méthode que Balladur et Bayrou ont utilisée contre les enseignants et l'enseignement public est la même que celle que ce gouvernement a utilisé contre les travailleurs d'Air France. C'est celle qu'il utilise en général : la "participation", la "concertation". Mais alors que les travailleurs d'Air France sont écrasés politiquement, les enseignants ne le sont pas. La victoire qu'ils ont remportée en imposant la mise au rancart de la loi Bayrou n'est pas annulée, pas plus que ne l'est celle que les lycéens et une partie des étudiants ont remportée en contraignant Balladur à abroger les décrets instituant les CIP. Les dirigeants syndicaux ont collaboré, ont approuvé. A ce jour, il n'ont rien signé. Et surtout on ne saurait mettre un signe égal entre les "journées banalisées" et l'acceptation par référendum du plan de redressement d'Air France. Le potentiel de combat du personnel enseignant reste intact avec en arrière fond l'expérience que ce gouvernement peut être battu, expérience et acquis politiques qui valent pour toute la population laborieuse et la jeunesse.

Mais le gouvernement Balladur tout en marchant sur des œufs continue à avancer dans la même direction y compris à chercher les biais qui lui permettraient d'accroître le financement de l'enseignement privé à 95 % catholique. Les conclusions de la commission Schléret soulignent que dans l'enseignement privé 697 bâtiments, soit 14,7 % de l'ensemble sont dandereux, tandis que dans l'enseignement public 1144 le sont, mais soit "seulement 4,5 % des établissements . "Le Monde" du 20 avril rapporte que tout aussitôt :

«"Au nom de l'égalité de traitement des élèves face à l'impératif de sécurité" Philippe Toussaint président de l'UNAPEL, attend du gouvernement des mesures spécifiques de financement que François Bayrou s'est engagé à adopter "dans le cadre des lois actuelles" a-t-il précisé».

ET TOUJOURS LA "LOI QUINQUENNALE (DITE) POUR L'EMPLOI"

Cependant le gouvernement Balladur continue à porter ses principaux efforts sur la mise en place de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi". Le 20 mai, le "Journal Officiel" a publié six décrets d'application de celle-ci. Le plus important concerne le repos hebdomadaire dans le commerce, les services et l'industrie. Il autorise l'ouverture dominicale des commerces et des services qui proposent des *«produits liés à l'accueil des touristes et à leurs activités de détente et de loisirs»*. C'est le préfet qui délivrera les autorisations. Les petits commerces de denrées alimentaires, boulangers, bouchers, petits épiciers seront autorisés à ouvrir toute l'année. Jusqu'à présent l'organisation du travail en continu dans l'industrie devait faire l'objet d'accords aux niveaux des branches et des entreprises, conclus entre les patrons et les dirigeants syndicaux. Comme l'écrit "Libération" des 21 et 22 mai : *«La procédure est considérablement allégée puisque en l'absence d'accord conclu avec les représentants syndicaux, une simple demande adressée à l'inspecteur du travail suffit».*

Un autre décret établit que :

«Dorénavant les entreprises qui réduiront d'au moins 15 % la durée annuelle du travail et qui s'engageront à embaucher au moins l'équivalent de 10 % de leur effectif total sur six mois bénéficieront d'une réduction de 40 % des charges sociales patronales la première

année et de 30 % les deux années suivantes. Cette réduction du temps de travail s'accompagnera pour les salariés d'une baisse de salaire».

Les autres décrets concernent *"les groupements d'employeurs"* en vue du partage du coût d'une embauche, *"le congé d'enseignement et le congé de recherche et d'innovation"*, la *"simplification des procédures d'apprentissage"*, *"l'exonération de cotisations sociales pour les salariés expatriés"*.

Un des décrets les plus importants, celui sur l'aménagement du temps de travail reste à venir. Il devrait permettre au patronat de faire travailler *"sur une période limitée"* jusqu'à 60 heures par semaine, sans compensation financière.

Pendant l'élaboration de ces décrets, les dirigeants des organisations syndicales ont été consultés à chaque moment, "participation" et "concertation" obligent. Lorsque ces décrets sont sortis les dirigeants syndicaux ont publié des communiqués qui seraient ridicules, s'ils n'étaient en réalité des "laisser-faire, laisser passer" à l'application de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi". Ainsi le Comité confédéral de FO a communiqué :

«En publiant à nouveau sans prévenir, à la veille d'un week-end de trois jours, six décrets d'application de la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle, le gouvernement confirme qu'il n'a toujours pas compris, malgré le dossier CIP, que la lutte contre le chômage n'est pas compatible avec une extension de la flexibilité, une déréglementation des horaires de travail, y compris le dimanche dans l'industrie, la mise en œuvre de pratiques de partage du travail et des revenus, c'est-à-dire des mécanismes de chantage à l'emploi.

Pour le secrétaire général de FO, Marc Blondel, il est grand temps que le gouvernement révise sa politique économique, y compris de manière coordonnée, dans le cadre européen pour relancer l'activité économique et la consommation, ce qui est l'antithèse de la flexibilité et de l'allégement du coût du travail.

Si comme le gouvernement le prétend, la reprise s'annonce, il serait irresponsable de ne pas la soutenir activement.

Paris, le 20 mai 1994».

Pauvre gouvernement qui ne "comprend pas". Heureusement que Blondel est là pour lui "expliquer". Entre amis il faut discuter.

AUTONOMIE DES BRANCHES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'offensive du gouvernement Balladur contre le prolétariat et la jeunesse a aussi comme objectif la remise en cause de la Sécurité Sociale. Au conseil des ministres du 11 mai, Simone Veil a présenté un projet de loi. Il prévoit le contrôle prévisionnel par le parlement des dépenses de la Sécurité Sociale, l'autonomie de ses différentes branches (assurance-maladie, retraite, accidents du travail et famille). Ce dernier point signifie que les excédents financiers des accidents du travail ou des allocations familiales ne doivent plus être utilisés à réduire le déficit de l'assurance maladie ou des retraites : *"les branches déficitaires supporteront donc réellement les conséquences en termes de charges d'intérêts, de leur situation financière"*. Au bout il y a des réductions nouvelles des dépenses de santé et des atteintes aux retraites.

Une commission des accidents du travail et des maladies professionnelles sera formée. Précédemment le contrôle des accidents du travail était exercé par la caisse nationale maladie dans laquelle les patrons ne disposent que du tiers des sièges. Le projet de loi Veil prévoit que le contrôle de la branche sera exercé par une commission comprenant cinq membres représentant les salariés et cinq membres représentant le patronat ce qui devrait permettre d'exercer un contrôle accru sur les accidents du travail et la tarification de ces accidents. Le projet reporte une fois de plus l'élection des administrateurs. Mises à part les déclamations, la réaction des directions syndicales est pratiquement nulle. En principe, la direction de la CGT "réclame" le retrait pur et simple du projet, la direction FO espère que ce projet de loi sera modifié, la CFDT estime que ce n'est qu'une "petite réforme", etc...

Le gouvernement Balladur vient en outre de décider de bloquer le SMIC en 1994 à son niveau de 1993 ce qui signifie que le pouvoir d'achat de tous les salariés doit diminuer.

La politique du gouvernement Balladur comprend encore d'autres projets comme la loi qui devrait renforcer la police, comme celle "d'aménagement du territoire" qui doit renforcer l'État (que le groupe PS a votée !) ; sans parler de la loi de programmation militaire laquelle va dans le sens du renforcement d'une armée de métier, armée de guerre civile, armée destinée à réaliser des interventions militaires sur tel ou tel point de la planète, au gré des intérêts de l'impérialisme français.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

On peut porter l'appréciation générale suivante : la situation ouverte par les élections législatives de mars 1993 demeurent, mais elle est marquée par les deux très dures défaites que le gouvernement Balladur a subies en janvier et en mars de cette année, auxquelles s'ajoutent les divisions, rivalités et antagonismes internes à la majorité RPR-UDF de l'Assemblée Nationale, notamment dans la perspective de l'élection présidentielles, alors que la "reprise" économique, au moins pour l'instant, est surtout un sujet d'articles de presse et de supputations des médias. C'est une banalité de constater que ce gouvernement a besoin des appareils syndicaux pour déployer son offensive contre le prolétariat et la jeunesse. De leur côté le PS et le PCF poursuivent plus que jamais leur politique d'opposition de sa majesté lorsqu'elle n'est pas carrément une politique de soutien plus ou moins ouvert au gouvernement Balladur.

Le PS est clairement, nettement, sur la ligne de l'ouverture aux organisations et partis bourgeois, à des personnalités faisant partie du personnel politique de la bourgeoisie. Sa liste

aux élections européennes qui intègre des Kouchner n'est à cet égard qu'une confirmation. Le PCF laisse de plus en plus tomber le masque. Sa proposition *"aux citoyens et aux forces de progrès"* d'élaborer un *"Pacte unitaire pour le progrès"* n'est rien d'autre que l'ouverture, de plus en plus à la manière du PS, vers toutes les organisations, les hommes politiques bourgeois qui voudront saisir la main que leur tend Robert Hue. Comme en témoigne la liste des candidats du PCF aux élections européennes, peu saisissent cette main et surtout pas des "personnalités" de premier plan. Ce qui ne change rien à la nature et aux objectifs de cette orientation.

Seule la spontanéité des masses est capable de surmonter les obstacles que dressent les directions syndicales, le PS, le PCF à des mouvements, ou à un mouvement, du prolétariat et de la jeunesse contre la politique de ce gouvernement, pour le vaincre et le chasser. Que de tels mouvements aient lieu et se développent est d'autant plus difficile qu'à ce stade de la lutte des classes en France, des relations à l'intérieur de ce prolétariat, de cette jeunesse, il n'y a, comme forces politiques importantes, que les organisations ouvrières traditionnelles, travailleurs et jeunes étaient devant la nécessité d'essayer de les utiliser. Mais les mouvements des enseignants, des travailleurs, des jeunes, des lycéens et d'une partie des étudiants, prouvent la réalité et la puissance de cette spontanéité. Ils ont ouvert une voie au prolétariat et à la jeunesse. Rien de tout cela n'est effacé de la conscience des masses exploitées qui continuent à subir les assauts du gouvernement Balladur. Comme toujours dans ces cas-là, le surgissement des masses dépend de circonstances conjoncturelles imprévisibles : attaque gouvernementale jouant le rôle d'un catalyseur du mouvement des masses exploitées, et donnant un dénominateur commun à tous ; mouvement dans un secteur donné qui entraîne l'ensemble ; sentiment qu'il est possible d'imposer aux dirigeants syndicaux qu'ils réalisent le Front Unique des organisations syndicales, ou d'organisations syndicales, etc...

Les tâches politiques coulent de source : militer pour concourir à ce que se dégage la spontanéité du prolétariat et de la jeunesse ; utiliser toutes les occasions et possibilités d'agitation politique pour la rupture des organisations ouvrières (partis et syndicats) avec la bourgeoisie, (sous toutes formes spécifiques nécessaires) et conjointement pour qu'elles réalisent le Front Unique. Tout combat d'ampleur est aujourd'hui nécessairement politique. Il dresse les masses exploitées et la jeunesse contre la politique des gouvernements bourgeois, contre ces gouvernements, en l'occurrence contre la politique du gouvernement RPR-UDF, du gouvernement Balladur, contre ce gouvernement. Il pose la question non seulement de le faire reculer, mais de l'abattre, de le chasser, tout naturellement pour porter au pouvoir un gouvernement du Front Unique des organisations ouvrières, d'un gouvernement ne comprenant pas de ministres appartenant à des organisations et partis bourgeois ou des membres du personnel politique de la bourgeoisie. D'un tel gouvernement les masses exigeront la satisfaction de leurs revendications, l'application d'une politique capable d'en finir avec la crise, donc d'orienter la production selon leurs besoins, c'est-à-dire selon un plan élaboré et réalisé sous contrôle ouvrier, ce qui exige l'expropriation de la bourgeoisie de la possession des moyens de production.

Cette orientation ouvre une perspective politique aux masses exploitées et à la jeunesse. Bien entendu cela ne se réalisera pas automatiquement, ni dans les formes strictement prévues. Mais dans la lutte politique ainsi orientée et impulsée, dont le point de départ et l'objectif sont la mobilisation, le mouvement, l'organisation des masses. Au travers des inéluctables contradictions qu'elle fera surgir et développera se constitueront les conditions de la construction d'un authentique Parti Ouvrier Révolutionnaire et par la même celle de la formation d'un authentique gouvernement ouvrier, de la prise du pouvoir par le prolétariat.

Le 1er juin 1994

LES 155 PROPOSITIONS DE BAYROU : UNE ATTAQUE MAJEURE CONTRE LE CORPS ENSEIGNANT, L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET LA JEUNESSE

QUAND BAYROU FÉLICITE LES SYNDICATS POUR LEUR COOPÉRATION

Le 9 mai, à la Maison de la Chimie, François Bayrou a annoncé 155 propositions pour *"un nouveau contrat pour l'école"*. Il les a présentées comme les conclusions *"du débat engagé dans le cadre des tables rondes et des vingt et un groupes de travail sur la situation de l'école et la recherche des moyens d'en améliorer le fonctionnement"*. Il s'est en quelque sorte présenté comme le rapporteur de ce débat, faisant la synthèse, en "consensus", des suggestions et demandes qui s'y sont exprimées, émanant tant des dirigeants syndicaux ou des associations de parents d'élèves que des élus ou des personnalités qui y participaient.

Au passage, notons que dans "Le Monde" du 10 mai, François Bayrou a tenu à souligner lui-même l'appui qu'il a reçu de la part des dirigeants des syndicats enseignants :

> *«Un mot sur les syndicats de l'éducation nationale. On les présente comme très corporatistes et j'ai moi-même participé à leur forger, jadis, une part de cette réputation. Il est vrai qu'ils reviennent souvent, très souvent aux questions de postes et de statuts, mais je veux reconnaître aujourd'hui que, lorsqu'on discute avec eux de problèmes pédagogiques, ils ne se dérobent pas. Le débat public sur l'école est resté confiné dans des problèmes d'organisation et de budget pendant des*

années. Si on leur propose une réflexion centrée sur l'élève et la classe, les syndicats ont un capital d'expérience qu'ils sont prêts à communiquer.»

Et un peu plus loin :

«Il y a eu effectivement de nombreuses rencontres, mais nous n'avons pas eu de discussion de marchands de tapis" avec les syndicats. Jamais. Nous sommes passés d'une situation de conflit et d'incompréhension à un travail en commun et à des propositions ouvertes, complètement novatrices, et qui, je l'espère, seront bien accueillies.»

Autrement dit, les dirigeants du SE, du SNES, de la FSU, de l'ex-FEN, et contrairement à leurs affirmations maintes fois répétées, ne se sont faits en aucune façon, dans ces "négociations", les porte-parole des revendications des personnels. Bayrou les remercie de n'avoir pas été des "marchands de tapis", c'est-à-dire de n'avoir pas défendu les intérêts des enseignants. Tout en proclamant tous bien haut qu'ils demandaient une "loi de programmation", ils ont tout à fait adhéré en pratique à cette affirmation de Bayrou : *"la plupart des problèmes de l'école (...) sont pédagogiques et du domaine des habitudes de vie en commun et par conséquent" ne relèvent pas de la loi"* (même entretien).

Rien d'étonnant donc si la presse a souligné la faveur avec laquelle les 155 propositions ont été accueillies par les dirigeants syndicaux. Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU a relevé *"trois espaces forts de préoccupations communes"* avec le ministre : *"Une ambition culturelle forte, l'attention à la réussite de chacun, la volonté de maintenir la cohérence nationale de l'éducation"* ("Le Monde"). Marcel Peytovi, secrétaire général du SNPDEN-FEN (chefs d'établissements) a estimé que le ministre a des objectifs très intéressants et que : *"aucune proposition ne (le) choque"* ("Le Figaro" du 10/5/94). Tout en s'interrogeant sur la distance entre l'expérimentation et la généralisation, Guy Le Néouannic a déclaré : *Certaines mesures vont dans le sens de nos préoccupations".*

Bien entendu, il y a les "réserves" d'usage. Étant donné le contenu de bon nombre de ces propositions, il est difficile aux dirigeants syndicaux de ne pas faire état de quelques inquiétudes : *"Il faudrait examiner le statut des intervenants extérieurs"* (Hervé Baro, nouveau secrétaire général du SE-FEN) ; *"Nous avons plusieurs sujets de préoccupations : formation professionnelle, risque de remise en cause du caractère national, et surtout les moyens"* (M. Deschamps cité par "Libération" du 10 mai). La FCPE manifeste des craintes sur la classe de 6e (id)... Mais tous demandent que le discours de Bayrou prenne corps dans une "loi de programmation". *"Un débat serré sur les moyens va maintenant s'engager"* assure Monique Vuaillat ("Le Monde"), et Hervé Baro fait part *"d'une attente sur le concret".*

En d'autres termes, ils "revendiquent" auprès de Bayrou que celui-ci se donne (et leur donne) les moyens d'appliquer SA politique. Quoi de plus normal, puisque selon M. Vuaillat (France Inter, 9/5, "Le téléphone sonne"), cette politique recoupe les propositions du SNES, qui a été "largement entendu" par le ministre. C'est sans doute pour cela que Michel Deschamps et elle-même étaient si réjouis de siéger le 9 mai, l'un à la droite de Bayrou, l'autre à la gauche de Balladur, lors du "repas pris en commun" à la Maison de la Chimie. Moins ostensiblement complices, moins favorisés par le gouvernement, les dirigeants de l'ex-FEN n'en ont pas moins, sur le fond, la même certitude : après avoir cautionné les tables rondes qui ont permis au gouvernement RPR-UDF de poursuivre son offensive, cautionner les 155 propositions qui doivent en matérialiser l'essentiel.

DANS LE "FOURRE-TOUT", UNE POLITIQUE PARFAITEMENT ORIENTÉE

En effet, à première lecture, les propositions de Bayrou semblent aussi disparates que le fameux "Inventaire" de Jacques Prévert. Comme si elles ne s'inscrivaient dans aucune politique définie, sinon le souci "contractuellement" partagé par tous les "partenaires" de répondre à autant d'insuffisances plus ou moins ponctuelles du système scolaire. Pour "Le Monde", le ministre a *"abordé, dans le désordre, toutes les questions"*. "Libération" y voit *"un catalogue"*, Jack Lang *"un tutti-frutti"*, "Le Figaro *"un inventaire parfois un peu flou de propositions sans relief apparent"*. Pour le secrétaire général du SGEN-CFDT lui-même, pourtant farouchement bien intentionné pour le gouvernement, *"c'est le flou. Ces mesures sont de la poudre aux yeux".*

Certes, sur les 155 propositions, une cinquantaine constituent un nuage de fumée où s'entrecroisent des promesses gratuites, des vœux pieux, des rappels de dispositions existantes. Ainsi *"l'accent sera mis"* sur la mémorisation ; de *"meilleures liaisons"*, de *"plus grandes cohérences"* seront apportées ; des objectifs *"seront clarifiés"* ; des relations *"redéfinies"*, des missions *"recentrées"*, voire *"reconnues"* ; des réflexions seront ouvertes, des besoins *"mieux pris en compte"*, etc, etc... De même Bayrou promet aux enseignants de leur fournir les programmes (sic !) et un guide juridique ; aux élèves *"des parcours de la réussite pour tous"*, et assure les personnels non-enseignants qu'ils sont *"membres à part entière de la communauté scolaire".*

En fait, cet aspect "fourre-tout-bien-intentionné", loin d'être une maladresse, est uniquement destiné à enrober, pour mieux les faire passer, des mesures bien plus précises où s'exprime de façon concentrée la politique du gouvernement Balladur pour la destruction du corps enseignant et le démantèlement de l'enseignement public, prévus dans la plate-forme électorale RPR-UDF. Il faut même préciser : il s'agit beaucoup moins, par une telle présentation, de donner le change à "l'opinion", que de faciliter la tâche des dirigeants des syndicats enseignants chargés, dans toute la mesure du possible, d'anesthésier les personnels et d'assurer l'application de la politique gouvernementale, après ses deux échecs du 16 janvier et du 31 mars.

Celle-ci s'incarne de façon tout à fait précise, dans plus de 80 des 155 propositions.

- Certaines présentées comme de simples améliorations pédagogiques, doivent entraîner non seulement une dégradation des contenus, mais des atteintes directes aux qualifications du corps enseignant, et à celui-ci comme tel.

- En particulier, sous couvert de remédier à "l'échec scolaire", les propositions de Bayrou visent toujours à empêcher le maximum d'élèves de poursuivre des études, et à en verser la plus grande masse, le plus tôt possible, sur le marché du travail sans qualification (ou avec de pseudo-qualifications bidon, ce qui revient au même).

- Dans ce cadre, il réaffirme formellement la politique de liquidation de la formation professionnelle et technique de l'enseignement public, et de ses personnels, par leur soumission à l'apprentissage patronal.

- En même temps, Bayrou réaffirme l'éclatement des cadres nationaux de l'école publique par la régionalisation et la décentralisation, et cela non plus seulement pour l'enseignement professionnel et technique comme le prévoit la loi quinquennale (dite) pour l'emploi, mais pour tous les degrés du système scolaire, subordonnés ensemble aux intérêts et aux directives des lobbies économiques et politiques locaux.

- Bien entendu, aucune des propositions de Bayrou n'apporte une amélioration quelconque aux conditions générales de travail et de traitement des personnels. Elles sont tout entières orientées vers la mise en cause et à terme la destruction des critères nationaux des catégories, de leurs statuts et des garanties qui en dépendent.

- Un dernier trait : tout en multipliant les instances de participation et en confortant celle-ci à tous les niveaux, il entend soumettre les personnels à une discipline renforcée.

SOUS LA PÉDAGOGIE, LA POLITIQUE LA DESTRUCTION DES CONTENUS ET QUALIFICATIONS

D'une part, les propositions de François Bayrou prévoient l'ouverture de nouveaux enseignements : quinze minutes quotidiennes de langue vivante dès le cours élémentaire (proposition n° 7), et expérimentation de deux langues vivantes simultanées (n° 8) ; quinze minutes quotidiennes d'initiation musicale dès la maternelle (n° 9) ; horaires augmentés en français et EPS (n° 41) en sixième ; *"de nouvelles options sont proposées partout et pour tous"* (latin, grec, sciences expérimentales, technologie) au collège (n° 43), ainsi qu'une *"initiation à l'image"* et *"deux séquences par mois de réflexion sur les métiers et l'éducation des choix"* (n° 48). Au lycée, de nouvelles options sont créées (EPS, informatique, histoire des arts) n° 58). À l'école et au collège *"l'accent sera mis sur l'éducation civique"* (n° 10 et 44)...

Mais comment ces nouveaux enseignements seront-ils assurés, et par qui, puisque dans les 155 propositions du ministre, aucune ne prévoit la moindre création de postes, pour aucun type d'établissement ?

Cette question est d'autant plus évidente qu'au nom de la *"lutte contre l'échec scolaire"*, il est prévu d'organiser en sixième *"un dispositif de consolidation (...) à effectif réduit* (n° 27 et 41), tandis que les lycéens en difficulté doivent recevoir une *"aide personnalisée"* et les écoliers bénéficier d'une demi-heure d'études dirigées par jour (n° 16) ainsi que ceux des collèges (n° 31)...

Nulle part François Bayrou ne répond formellement à cette question. Ses propositions contiennent cependant trois réponses, qui se combinent parfaitement.

1° - Des coupes sombres dans les programmes. En les réduisant, on laisse de la place et du temps pour les "innovation". *"De nouveaux programmes (...) allégés et recentrés sur les savoirs essentiels"* (n° 3) pour le premier degré ; *"les programmes (...) concentrés sur l'essentiel"* pour les collèges (n° 38) ; *"les objectifs des programmes seront clarifiés"* pour les lycées (n° 54). De même, les études surveillées sont prévues dans le primaire *"pendant le temps scolaire"* (n° 16) : c'est l'équivalent d'une demi-journée d'enseignement en moins par semaine.

2° - Le recours à la vidéo. Ce doit être le cas pour les langues vivantes (et peut-être la musique) dans le primaire (n° 7), pour l'information et l'orientation au collège (n° 49), pour les langues vivantes et les options au lycée (n° 59). *"Soulager l'enseignement de bien des cours magistraux"* par la vidéo et l'ordinateur est une vieille idée personnelle de Bayrou, en bonne place dans son livre "La décennie des mal-appris" (1990 - p. 201 à 214). Elle doit surtout soulager le budget du ministère de bien des enseignants qualifiés.

3° - *"Des contrats d'association à l'école"* financés par l'État où les collectivités locales permettent de recourir à des adultes diplômés, au chômage ou en préretraite, ou à des étudiants, ceci à l'initiative et sous l'autorité des chefs d'établissement (n° 118).

Des CES ont déjà été recrutés par milliers pour remplacer les personnels non-enseignants et des appelés substitués aux surveillants. Dans les lycées professionnels et techniques, des *"professeurs associés"* hors statut ont été mis en place, constituant un pont vers l'introduction des *"maîtres d'apprentissage"*. Bayrou va jusqu'au bout. On comprend pourquoi les aides personnalisées aux lycéens sont prévues *"en liaison avec leur professeur"* (n° 57), c'est-à-dire assurées par quelqu'un d'autre.

Des enseignements assurés par des écrans vidéo, accompagnés d'intervenants non qualifiés, cette fois pour tous les niveaux et toutes les matières : désormais enseigner ne serait plus un métier, mais un "petit boulot" pour adultes en difficulté, doté après embauche locale d'une *"rémunération évidemment faible"* (Bayrou, dixit !). La formation et les diplômes du corps enseignant, tout cela doit voler en éclats, comme inutile. Le chômage et les "technologies nouvelles" doivent suffire au système scolaire du ministre d'Edouard Balladur. Voilà le contenu des propositions pour lesquelles les dirigeants de l'ex-FEN et de la FSU réclament "des moyens".

UN COLLEGE À TROIS DÉVERSOIRS

Le gouvernement, par la voix de Bayrou, avait annoncé qu'il s'attaquerait, en 1994, à la réforme des collèges, plaque tournante du système actuel, réforme devant laquelle ses prédécesseurs avaient reculé. Avant lui, divers rapports en avaient profilé les grandes lignes, en particulier le rapport Legrand, en 1991 : mettre le collège en harmonie avec les

"cycles" et les projets d'école de la réforme Jospin pour le primaire, avec celle des lycéens, et avec l'orientation vers les entreprises par l'alternance et l'apprentissage, pour les LEP.

Bayrou, depuis longtemps pourfendeur du "collège inique", était tout désigné pour mener jusqu'au bout l'offensive, et faire éclater le collège unique en filières destinées à exclure des études le maximum d'élèves avant le lycée. Le processus a d'ailleurs déjà été amorcé dans la loi quinquennale (dite) pour l'emploi par la création d'une voie de débauchage vers l'apprentissage dès 14 ans.

En novembre 1993, le ministre lançait une *"consultation sur le collège"*, prise en charge par les dirigeants du SE-FEN et du SNES. Le 3 février, malgré sa défaite du 16 janvier, il faisait publier un "livre blanc" dont l'essentiel consistait, outre la réduction des contenus en un *"socle fondamentale de connaissances", dans "le développement de l'autonomie des établissements lié à une stratégie de contrats locaux (...) et où tout pourrait être négocié : contenus d'enseignement, services et affectation des enseignants (postes à profil)..."* (Bulletin du SNUIPP-FSU du 12/3/94). Le 29 mars, un dernier groupe de travail s'est penché sur le collège dans le cadre des tables rondes. Les conclusions que F. Bayrou en a tirées sont les suivantes :

- Un collège désormais organisé, lui aussi, en 3 *"cycles"* (propositions n° 26 et 29), à l'image de l'école primaire selon Jospin, que Bayrou (n° 12) reprend formellement à son compte et dont il entend forcer l'application dans les trois ans.

- En 6e, déclarée *"cycle d'adaptation"*, et sous couvert de *"traitement des élèves en difficulté (...) un dispositif de consolidation* (comportera) *des regroupements d'élèves à temps plein, libérés* (sic) *des programmes"* (entretien avec F. Bayrou, "Le Monde" du 10/5/94). C'est-à-dire que le gouvernement réinvente en 6e (devenue une sorte de CM3) la voie de garage notoire des anciennes classes de transition/terminales pratiques.

- La 5e et la 4e constituant le *"cycle d'approfondissement, offriront des parcours diversifiés"* (n° 28). La 3e intitulée *"cycle d'orientation"* préparera au lycée (n° 29) et commencera à engager prématurément les élèves, par le biais des options, dans ses différentes filières.

Ainsi doit être définitivement scellée la liquidation du palier de fin de 5e qui permettait naguère aux élèves de s'orienter vers les lycées professionnels pour y préparer un CAP. Par contre, le palier de fin de 4e coïncide très bien avec un déversoir prévu par la loi quinquennale (dite) pour l'emploi : les classes préparatoires à l'apprentissage dès 14 ans.

Enfin, pour les élèves que les classes de pseudo-"consolidation" sans programme mettront sur la touche, rien n'est prévu pour la suite. Sauf (n° 62, 72 et 73) de vagues *"cursus adaptés"*, par unités capitalisables, pour une *"formation professionnelle qualifiante pour ceux qui sortent sans diplômes"* (sic).

Si tout marche comme prévu, le collège Bayrou, à trois déversoirs, devrait permettre de substantielles économies en réduisant le flux d'effectif vers les lycées. Quel sens peut prendre, dans ces conditions, la revendication des "moyens" mise en avant par les appareils syndicaux, dès lors qu'ils n'exigent pas le retrait immédiat des 155 propositions ?

BAYROU APPLIQUE ET DÉVELOPPE LA LOI QUINQUENNALE (DITE) POUR L'EMPLOI

En ce qui concerne la formation professionnelle, les propositions de Bayrou enfoncent le clou de la politique gouvernementale concrétisée dans la loi quinquennale (dite) pour l'emploi : *"Tous les lycées* (sic) *peuvent ouvrir des sections d'apprentissage ou passer des conventions avec les CFA"* (proposition n° 47) ; *"Le passage est facilité entre les dispositifs sous statut scolaire et les dispositifs sous contrat de travail"* (n° 78) ; *"Les établissements scolaires ont la possibilité de développer des formations complémentaires courtes d'adaptation à l'emploi"* (n° 76) ; *"Le rôle de l'entreprise dans les différentes formations professionnelles sera précisé"* (n° 85) et seront recensées et diffusées, les expériences menées *"par les établissements scolaires et les entreprises"* (n° 91)...

Cela ne suffit pas : dans le cadre de la décentralisation, les structures administratives de l'enseignement public doivent s'adapter, se modeler sur les intérêts du patronat.

"Les formations dispensées par les établissements scolaires prennent en considération les besoins de l'environnement économique, social et culturel local <u>*dans le cadre des bassins d'emploi*</u>*"* (n° 84 - souligné par nous). La formation continue et la formation professionnelle initiale doivent être coordonnées *"dans le cadre des bassins d'emploi"* (n° 90). C'est dans ce cadre que *"les lycées sont incités à coopérer entre eux et avec les entreprises"* (n° 89), qu'ils peuvent ouvrir des *"écoles du soir"* destinées aux adultes (n° 94), que ceux-ci pourront être mêlés aux élèves pour suivre les mêmes enseignements dans les lycées professionnels (n° 88), que doit être mise en place une instance de concertation entre *"l'Éducation nationale, la police et la justice"* (n° 98)...

<u>Les bassins d'emploi - bassins de formation deviennent ainsi une circonscription déterminante de l'organisation scolaire</u> : *"les établissements doivent être mis "en réseau" dans le cadre de ces bassins, et associer non seulement les établissements professionnels et techniques, mais également les autres lycées, les collèges et* <u>*jusqu'aux écoles*</u>*"* (n° 107). Et Bayrou ajoute, pour faire bonne mesure : *"les collectivités locales sont associées aux décisions de carte scolaire"* (n° 99).

C'est cette <u>dislocation des cadres administratifs de l'école publique</u> qui sans doute nécessite que *"les missions et les compétences des inspections d'académie et des rectorats (soient) redéfinies"* (n° 108). Mais surtout elle implique la dislocation et une véritable destruction du corps enseignant.

Aucun des appareils syndicaux n'a dit un seul mot, à notre connaissance, de ces dispositions.

DÉTRUIRE LE CORPS ENSEIGNANT PAR LA "GESTION DES RESSOURCES HUMAINES"

La proposition n° 107 prévoit la mise en réseau des établissements pour des échanges d'expériences... ainsi que *"la mise en commun des ressources humaines"*, dans le cadre des bassins d'emploi et de formation. Mais que sont les "ressources humaines" ? Cette expression revient constamment, comme un fil conducteur : *"Une direction des Ressources Humaines est créée dans chaque rectorat"* (n° 131) ; *"Une formation à la gestion des ressources humaines est dispensée (...) en particulier aux chefs d'établissement"* (n° 154) ; les IUFM *"contribuent à une meilleure gestion de la ressource humaine"* (n° 147) ; il est prévu *"un accord de partenariat avec les collectivités locales, portant sur l'amélioration du fonctionnement des établissements, tant en terme de ressources humaines que de moyens techniques"* (n° 101).

Les "ressources humaines" ce sont, outre les personnels titulaires, les MA, les enseignants associés, les CES, les maîtres d'apprentissage, les cadres d'entreprise, les "chômeurs diplômés", préretraités, étudiants, soldats du contingent... Tous ce monde peut être appelé à "intervenir", "prendre en charge des modules (n° 56), des options, des enseignements, en fonction des besoins définis dans le bassin d'emploi, et valser d'un établissement à l'autre, d'un niveau à l'autre, sous l'autorité de la direction des Ressources Humaines des rectorats et des chefs d'établissement (n° 94 et 118), dans le cadre des "réseaux" d'établissements, en partenariat avec les collectivités locales.

L'existence des catégories actuelles, définies nationalement et titulaires de leur poste, y fait obstacle (agrégés, certifiés, PEGC, instituteurs). A terme, le gouvernement RPR-UDF doit et veut les faire éclater, et les propositions de Bayrou avancent dans cette voie : *"Dans le cadre des réseaux d'établissements, les enseignants qui le souhaitent peuvent enseigner à la fois au collège et au lycée"* (n° 52) ; *"La capacité des professeurs à enseigner des disciplines voisines et complémentaires est prise en compte dans la gestion de leur carrière"* (n° 140). C'est l'encouragement à la bivalence, voire la polyvalence, pour une utilisation tous azimuts des "compétences", sur le modèle des "intervenants" mobiles recrutés localement, sous-payés et corvéables à merci.

En même temps, Bayrou entend toujours casser les garanties de nomination et de mutation des titulaires actuels, par les *"postes à profil"* (n° 132, 133 et 134) qui s'articulent parfaitement avec les "compétences", substituées aux qualifications. Il enclenche également un vaste processus de modifications de "l'évaluation" des enseignants, *"à partir de leur réussite"* (n° 53 et 149), de leur *"effort de formation continue"* (n° 151), de leur engagement dans la polyvalence (n° 140). Deux groupes de travail sont prévus à cet effet (n° 143 et 144).

Enfin, pour mener à bien l'objectif politique de réduire en miettes le corps enseignant dont l'existence en tant que corps a été un facteur déterminant de sa défaite du 16 janvier, le gouvernement Balladur entend créer *"une École Supérieure des Cadres de l'Éducation Nationale"* (n° 153 et 155), un *"Saint-Cyr de l'enseignement"* pour former en particulier les chefs d'établissements totalement à sa botte.

BAYROU MET SON PROGRAMME SUR LA TABLE : DIRIGEANTS SYNDICAUX, EXIGEZ SON RETRAIT IMMÉDIAT !

Certes, le ministre Bayrou fait montre d'une certaine prudence. Outre les sourires et les bonnes intentions dans lesquelles il enveloppe ses mesures les plus décisives, la plupart des propositions sont destinées à une "expérimentation", et leur application prévue pour 1995, voire 96. "Le Figaro" du 10 mai en a donné une explication politique simple :

> *«Jusqu'à la prochaine échéance présidentielle, aucune décision de ce type (un "remède de cheval") n'est, bien entendu, envisageable. L'actuel gouvernement joue la montre en faisant des points de broderie. Mais c'est un écheveau qu'il faudra bien, demain, débrouiller. Et à bras-le-corps cette fois».*

Cela ne doit pas faire illusion : Bayrou met son programme dès maintenant sur la table (et nous n'en avons relevé que l'essentiel). Aux appareils syndicaux de le prendre en charge et d'en assurer l'application.

Quelles que soient les décisions annoncées par Balladur, à partir de ces propositions, celles-ci définissent une attaque majeure contre le corps enseignant, contre l'enseignement public, contre la jeunesse.

Il n'existe pas d'autre mot d'ordre, pour y faire face, que leur retrait immédiat.

Le combat des personnels enseignants contre les propositions Bayrou, contre la politique du gouvernement RPR-UDF dont elles constituent un concentré, passe par le combat pour imposer aux dirigeants syndicaux :

- **déclarez ces propositions inadmissibles, irrece-vables ;**
- **exigez leur retrait immédiat, le retrait immédiat des décisions qui en découlent ;**
- **rompez immédiatement avec ce gouvernement, lancez le mot d'ordre de boycott de toutes les instances de participation par lesquelles il entend faire passer leur application ;**
- **appelez au Front Unique des organisations syndicales de l'enseignement sur ces mots d'ordre, pour une mobilisation générale des personnels, pour infliger au gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur, une défaite décisive.**

le 15/5/94

ON NOUS COMMUNIQUE (I)

LES CAMARADES DE LA TENDANCE FRONT UNIQUE PROPOSENT CES DEUX TEXTES À LA DISCUSSION DE LA SOUS-SECTION DES MUREAUX DU SNUIPP (FSU) ILS SERONT PUBLIÉS DANS LA PRESSE DU SNUIPP AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT, ET FERONT L'OBJET D'UN VOTE POUR LE CONGRES DÉPARTEMENTAL QUI SE TIENDRA LE 13 JUIN 1994

POUR UN CONGRES VÉRITABLEMENT DÉMOCRATIQUE

Nous récusons le processus mis en place par la direction pour le congrès du SNU. Nous le considérons comme étant antidémocratique et visant purement et simplement à permettre la réélection automatique de la direction sortante. Toutes les étapes de ce processus concourent à la réalisation de cet objectif.

- En décidant que les conseillers syndicaux sortants seront délégués au congrès, c'est-à-dire avec droit de vote, la direction sortante s'attribue une prime pour son auto-réélection.

- De plus, la direction propose un texte unique autour duquel les syndiqués devront discuter. Ce faisant, elle étouffe la discussion en la cadenassant sur son propre texte qui se trouve de fait en situation de monopole politique.

- La "synthèse", opérée par la direction, consistera à bricoler le texte unique et à le transformer en fourre-tout laissant les mains libres à la direction pour mener la politique qui lui semblera bon. Cette formule mystifiante laisserait croire que toutes les positions sont admissibles, en les réduisant à une "fenêtre", c'est-à-dire en les vidant de leurs contenus. Les textes en opposition n'auront alors pas été discutés par l'ensemble des syndiqués. Ces derniers n'en n'auront connaissance qu'au moment du vote.

- Et comme si cela ne suffisait pas, les assemblées de sous-sections sont ouvertes à l'ensemble des syndiqués (*"même s'il ne s'agit pas de votre sous-section"*). Pourquoi agir de cette manière, si ce n'est pour entraver les discussions qui ne porteraient pas sur les thèmes choisis par la direction.

Pour que le congrès soit véritablement démocratique, il faudrait :

- que seules les sous-sections soient habilitées à envoyer des délégués au congrès, et que par conséquent seuls les délégués élus par les sous-sections aient le droit de vote ; c'est-à-dire, qu'à la fin du congrès, seuls les délégués élus par les sous-sections puissent élire le nouveau Conseil syndical ;

- que le Conseil syndical sortant ne puisse avoir de voix délibératives (droit de vote). Qu'il ne lui soit conservé qu'une voix consultative ;

- que tous les textes d'orientations puissent être fournis aux syndiqués avant que ne se tiennent les Assemblées générales de sous-sections afin de permettre une discussion réellement démocratique, texte contre texte, c'est-à-dire permettant aux syndiqués de choisir contradictoirement une orientation plutôt qu'une autre.

La direction tente de nous faire croire que cette façon de procéder est véritablement démocratique, et qu'il s'agit même d'une rupture avec des procédés antérieurs. En fait, cette manière a la forme de la démocratie, elle en porte son nom, mais il ne s'agit que d'une apparence. Il s'agit tout au plus d'un régime de féodalité, où les barons entendent se succéder à eux-mêmes et diriger comme bon leur semble le syndicat.

POUR LA RUPTURE AVEC LE GOUVERNEMENT POUR LE FRONT UNIQUE DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Les enseignants et avec eux la classe ouvrière et la jeunesse ont à faire face au gouvernement le plus réactionnaire depuis Vichy. Son objectif fondamental est de casser le coût du travail. C'est pour cela qu'il fait la guerre à la classe ouvrière, aux jeunes, aux enseignants.

ROMPRE AVEC LE GOUVERNEMENT

En acceptant de participer aux pseudo-négociations organisées par le gouvernement, les directions subordonnent les organisations syndicales à sa politique. Elles acceptent de se mettre sur le terrain du gouvernement, c'est-à-dire sur celui des revendications du capital.
C'est pourquoi nous devons combattre pour la rupture avec le gouvernement, et pour que toutes les organisations syndicales ouvrières en fassent de même.

En acceptant la participation avec le gouvernement, les directions syndicales acceptent une union contre nature, comme si l'on pouvait transformer un carnivore en herbivore.

Le rôle de la participation est particulièrement clair dans l'enseignement. Les directions syndicales de l'ex-FEN et de la FSU ont travaillé au colmatage de la brèche que les enseignants ont ouverte par leur grève massive du 17 décembre et la manifestation à près d'un million à Paris le 16 janvier. Déjà avant le 16 janvier la constitution de la commission Schléret (dans laquelle un état des lieux public/privé est établi) s'inscrivait dans ce processus. Les directions syndicales ont tout fait pour minimiser la portée de la mobilisation et de la défaite infligée au gouvernement. Elles se sont ruées dans la porte ouverte par celui-ci pour des tables rondes décidées immédiatement après le 16 janvier. L'objectif déclaré du gouvernement étant d'aboutir à un "nouveau contrat pour l'école", l'objectif d'"une loi de programmation" avancé par les directions de la FSU et du SNUipp s'inscrivait parfaitement dans ce processus.
L'argument pour justifier la participation aux tables rondes est (toujours le même) :*"d'exprimer plus largement le point de vue des personnels"*. Or, à aucun moment n'apparaissent les propositions d'abrogation de la loi quinquennale (dite) pour l'emploi, ni celle des lois et financements favorisant l'enseignement privé.

Pourtant si nous avons obtenu le retrait de la loi Bayrou, c'est par la méthode qui est le contraire des tables rondes, celle de la grève massive, de la manifestation à près d'un million à Paris. C'est par le risque qu'encourait le gouvernement d'un combat général contre sa politique qu'il a reculé, et s'est vu infliger une défaite.

C'est par la mobilisation d'une partie de la jeunesse et le risque pour le gouvernement de voir s'étendre le mouvement à toute la classe ouvrière que les CIP ont été retirés.

LE GOUVERNEMENT ESSUIE DES DÉFAITES, IL PLIE MAIS N'ABANDONNE PAS

Les exemples d'Air France , des CIP, de la loi quinquennale (dite) pour l'emploi sont très démonstratifs.

Air France : le plan de Blanc est le même dans sa nature et ses objectifs que celui qui fut combattu par les salariés de la compagnie et a été négocié par toute les organisations syndicales, même si toutes n'ont pas signé.

CIP : à peine le projet retiré le gouvernement fournit des primes à l'embauche de jeunes à Bac+2 ce qui revient à faire baisser d'autant la valeur du salaire de référence avec répercussion sur l'ensemble de la hiérarchie des salaires.

La loi quinquennale (dite) pour l'emploi : par peur d'une explosion, le gouvernement décide de ne pas prendre le décret visant à abroger 75 décrets d'application de la loi des 40 heures comme il en avait l'intention. Mais il maintient ce qui est l'essentiel de la loi, à savoir l'annualisation du temps de travail d'où tout le reste découle. Pour les enseignants cette loi doit sceller la destruction de l'enseignement public professionnel au profit de l'apprentissage patronal.

POUR INFLIGER AU GOUVERNEMENT UNE DÉFAITE DÉCISIVE

Le point de départ du mouvement qui aboutit à la manifestation à Paris du 16 janvier et à la première défaite du gouvernement dans l'Éducation nationale, fut l'appel à la grève de 24 heures du 17 décembre décidé par les directions de la FSU et de l'ex-FEN. C'est dans le cadre du Front unique des principales organisations syndicales enseignantes qu'ont pu se réaliser les conditions du combat victorieux des enseignants contre le gouvernement : la loi Bayrou a été retirée.

Il s'agit là d'un enseignement concret compréhensible par tous quant à la méthode à suivre pour mener à bien le combat contre le gouvernement. La politique de ce dernier, particulièrement dans l'Éducation nationale, est en tous points contradictoire avec l'impératif qui est le notre de défense de l'école publique en général et de défense des corps enseignants en particulier. Dans chacun de ses reculs le gouvernement a préparé une nouvelle offensive. Il a besoin des organisation syndicales pour la mener à bien.

Nous revendiquons des dirigeants du SNUipp, de la FSU, mais aussi de l'ex-FEN et du SE et de toutes les centrales syndicales :

- qu'ils rompent avec la participation, qu'ils quittent les organismes où elle s'exerce, en bref qu'ils rompent avec le gouvernement et cessent de négocier sa politique ;

- qu'ils refusent toute participation aux instances décentralisées sur l'application de la loi quinquennale (dite) sur l'emploi et lancent le mot d'ordre de leur boycott ;

- qu'ils lancent le même mot d'ordre de boycott pour les "tables rondes" décentralisées et les journées banalisées dans l'enseignement.

Dès lors que cette rupture aura lieu, alors, le Front Unique des organisations syndicales, en particulier pour l'abrogation de la loi quinquennale (dite) pour l'emploi se réaliserait facilement ainsi que la mobilisation pour cette abrogation. Une nouvelle défaite du gouvernement Balladur ouvrirait à la classe ouvrière, à la jeunesse, aux enseignants, la perspective d'un autre gouvernement, issu du Front unique des organisations ouvrières.

TRAVAUX PRATIQUES DANS LE DÉPARTEMENT

• Si notre objectif est bien de faire exploser la NODER et la réalisation de nos objectifs en matière d'effectifs par classe, alors pourquoi ne pas préparer la Grève Générale de tout le département en lançant un appel allant dans ce sens à tous les syndicats enseignants. Pourquoi se contenter de lancer des préavis de grève comme ce fut le cas en laissant les collègues "choisir" dans leurs écoles. Le syndicat ne doit pas jouer un rôle d'atomisation de la profession mais à l'inverse de rassemblement et d'organisation du combat.

• Le gouvernement propose des journées banalisées décentralisées pour soi-disant permettre aux enseignants de discuter de son "contrat pour l'école". Il s'agit d'une mystification qui n'a d'autre but que d'offrir aux directions des syndicats enseignants un moyen de mettre en valeur sa politique et de la prendre en charge directement. Le SNUipp doit appeler au boycott de ces journées banalisées et doit s'adresser à tous les autres syndicats enseignants pour qu'ils en fassent autant. Ce sera le premier acte de rupture avec le gouvernement dans le département, prélude à l'organisation du combat général que nous attendons tous.

ON NOUS COMMUNIQUE (II)

FSU - DÉCLARATION DU COURANT FRONT UNIQUE AU SUJET DU PROJET BAYROU FAITE AU CDFN DU 17 MAI

Après avoir analysé les 155 propositions de Bayrou la déclarations conclut :

«Comment en est-on arrivé là, quatre mois après la manifestation du 16 janvier ? C'est le résultat de la concertation-collaboration proposée aux dirigeants syndicaux par Bayrou pour rétablir la situation en faveur du gouvernement. On a déjà vu, à Air France, l'exemple d'une action de masse retournée en son contraire par la concertation des dirigeants syndicaux et l'appui ouvert (FO) ou à peine masqué (CGT) au "référendum" organisé par la direction pour faire baisser en particulier les salaires.

Ici il suffit de comparer les propositions de la direction du SNES et celle de Bayrou pour comprendre (exemple : proposition n° 3 de Bayrou et n° 2 du SNES).

Une exigence donc : que les dirigeants syndicaux, ceux de la FSU en particulier, rompent avec ce gouvernement, cessent toute concertation-collaboration, rejettent en bloc l'ensemble des 155 "propositions" de Bayrou, organisent le combat uni pour le retrait pur et simple de ces "propositions".

En outre : une grande partie de ces " propositions" sont l'application à l'enseignement technique et professionnel de la loi quinquennale sur l'emploi ; c'est l'objectif réaffirmé de la destruction de l'enseignement professionnel public et de la liquidation des diplômes et qualifications. Il appartient donc à la FSU de réaffirmer l'exigence de l'abrogation de la loi quinquennale sur l'emploi.

BLONDEL ET LE BUREAU CONFÉDÉRAL F.O. AU SERVICE DU GOUVERNEMENT BALLADUR

La pratique politique que la direction de la confédération F.O. a eu, au cours de ces derniers mois, exige que l'on s'y arrête.

CE QUE BLONDEL ÉCRIVAIT

Écrivant à propos de la grève des travailleurs d'Air France, Marc Blondel affirmait dans "FO-Hebdo" n° 2179 daté du 4 novembre 1993 :

«Mobilisés et déterminés, les salariés d'Air France ont donc obtenu satisfaction. Que ce soit sur l'annulation

des mesures réduisant considérablement le pouvoir d'achat des salariés au sol (indemnité kilométrique, indemnité de suggestion) ou pour la remise en cause du PRE II, cette dernière question, qui suscite interprétations étant pour nous réglée, le Ministre Bosson ayant déclaré publiquement que le plan était abandonné.

A l'origine du conflit, qui a commencé le 12 octobre par l'action interprofessionnelle, Force Ouvrière a maintenu la pression jusqu'à l'obtention de réponses positives aux revendications et a proposé ensuite la suspension du mouvement, l'objectif étant de préserver le potentiel des salariés pour répondre à d'éventuelles agressions lors de la présentation d'un nouveau plan.

Déterminé et responsable, tel fut le rôle de Force Ouvrière dans le conflit, nous nous flattons d'être à l'origine du premier mouvement ayant fait reculer le gouvernement sur les plans sociaux».

Difficile d'accumuler autant de mensonges cyniques en si peu de lignes.

LA DIRECTION DE F.O. POIGNARDE LA GREVE À AIR FRANCE

La grève des travailleurs d'Air France n'a pas commencé le 12 octobre à l'initiative de FO, mais le 13. Ce jour là les travailleurs du fret de l'aéroport de Roissy ont débrayé spontanément. Le 14 la grève a commencé à s'étendre. Les 15 et 16 ont eu lieu des "négociations" entre les dirigeants syndicaux et la direction d'Air France. C'est au cours de celles-ci que la direction d'Air France a annoncé les diminutions de primes qu'elle projetait. Ainsi que l'a écrit CPS n° 50 :

«Ce fut le brandon qui provoqua l'explosion. Le 18 octobre à Roissy, débordant une nouvelle fois les organisations syndicales, faisant fi des "règles sacrées", des "règles de bonne conduite", les grévistes ont envahi les pistes empêchant les avions de toutes les compagnies aériennes de décoller et d'atterrir. Le 19 les pistes étaient envahies à Roissy et à Orly. Le trafic était stoppé. La grève des travailleurs au sol d'Air France a été une de ces explosions dont l'histoire de la lutte des classes en France fournit de nombreux exemples, où les appareils syndicaux ont été, au moins pour un temps, submergés. Le 20 octobre, les CRS ont empêché que les pistes soient à nouveau envahies.»

Le 22 octobre au soir, le gouvernement a annoncé que la diminution des primes était annulée. Mais la grève s'est poursuivie. Alors, le 24 octobre, le ministre des Transports et du Tourisme a expliqué au cours d'une prise de parole à la radio et devant la télé, c'est par le dialogue :

«"que doivent être précisées les solutions les plus intelligentes, les plus adaptées. Cela veut dire que l'on peut modifier le contenu de telle ou telle mesure, la rendre plus adaptable, plus juste, mettre au point un nouveau plan sans licenciements (mais pas sans suppression de postes, NDLR) et sans renoncer à l'objectif : redresser la compagnie".

Une demi heure plus tard, la télévision a annoncé la démission de Bernard Attali de la direction d'Air France. Le lendemain le gouvernement désignait Blanc pour lui succéder.»

Blanc était déjà bien connu pour avoir "rationalisé" la RATP.

LE PLAN "RECONSTRUIRE AIR FRANCE"

Dès le lundi 25 octobre, les dirigeants FO n'ont pas *"proposé la suspension du mouvement"* mais appelé à la reprise. Ils ont poignardé le mouvement, cassé la grève. Les dirigeants des autres organisations syndicales l'ont achevée. Les uns et les autres ont pu agir ainsi parce que les travailleurs d'Air France n'avaient pas constitué de comités de grève à tous les niveaux, jusqu'à celui d'un comité national de grève composé d'élus en Assemblées Générales et de responsables syndicaux, qui auraient appelé à la grève générale à Air France, l'auraient organisée, centralisée. Ils n'ont pas contraint les dirigeants des syndicats nationaux à y appeler. Ils n'ont pas clairement précisé : pas de plan de "redressement" d'Air France impliquant des "sacrifices" pour le personnel ; pas "de concertation" sur un nouveau "plan de redressement".

Casser la grève, la poignarder, ce n'était pas *"préserver le potentiel des salariés"* mais le liquider. Les dirigeants FO (et à leur suite les dirigeants des autres syndicats) acceptaient d'emblée *"la présentation d'un nouveau plan"* et de le "négocier". Si les responsables de FO se sont montrés *"responsables"* ce fut devant le pouvoir, le gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur, au secours duquel ils se sont précipités. Blondel l'a camouflé en *"recul du gouvernement sur les plans sociaux"* ce qui était une manœuvre tactique pour faire passer ce qu'il appelle des *"plans sociaux"*.

Tous les dirigeants syndicaux ont participé à l'élaboration, à la négociation du nouveau *"Plan de redressement d'Air France"*. Les grandes lignes en sont connues :

«l'État versera 20 milliards de francs en trois ans ; il y aura 5 000 suppressions d'emplois au cours de ces trois ans ; la compagnie sera réorganisée, décentralisée ; chaque centre sera soumis à "l'obligation de résultats" ; les salaires et l'avancement seront bloqués pendant trois ans ; les salariés qui le voudront pourront convertir une partie de leur salaire en actions ; le temps de travail devra être pleinement utilisé ; les règles statutaires et conventionnelles qui régissent les personnels seront remises à plat, etc...» (CPS n° 52)

Comment Blondel accueille-t-il ce plan ? *"La pilule est amère mais il faut sauver l'entreprise... C'est un succès aussi pour l'organisation syndicale Force Ouvrière"*. FO a signé le plan "reconstruire Air France" ainsi que sept autres syndicats sur quatorze que compte l'entreprise. La CGT et six autres syndicats ne l'ont pas signé. Mais Blanc avait décidé que le

personnel devrait ratifier son plan par référendum. Les dirigeants de la CGT n'ont donné aucune consigne de vote. Ceux de FO ont appelé à voter "oui". Blanc a obtenu 81,26 % des voix exprimées. Il a obtenu ces résultats parce que les travailleurs d'Air France, trahis, bafoués étaient déboussolés, en plein désarroi. C'est une défaite pour eux et aussi pour toute la classe ouvrière de France. C'est le produit de la "participation", de la "concertation".

UNE DÉFAITE POUR LA CLASSE OUVRIERE

La politique de la direction de FO signifie : la classe ouvrière doit faire les frais de la faillite du régime capitaliste, de la remise sur pied des "entreprises en déconfiture". D'après elle, le rôle des organisations syndicales serait de courber le prolétariat aux exigences qui en résultent. Les dirigeants FO (et aussi ceux de la CGT) admettent l'utilisation du référendum dans les relations entre le patronat et les ouvriers. Or le référendum est un procédé bonapartiste qui, pour le moins, marginalise toute représentation politique ou syndicale (en l'occurrence les syndicats ouvriers). Le "chef" (en l'occurrence Blanc) excipe de son "rapport direct" avec le peuple (en l'occurrence les travailleurs d'Air France). C'est un pas vers la destruction des syndicats ouvriers.

La ratification par référendum du plan "reconstruire Air France" est une victoire politique pour le gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur. Pour le mesurer il faut se souvenir que la grève d'Air France n'a pas été un mouvement parmi d'autres. Elle a été, par son déclenchement, le point de départ d'un processus politique, qui est passé par le puissant mouvement dont le point le plus élevé a été la manifestation gigantesque du 16 janvier 1994, par le mouvement des lycéens et des étudiants des IUT. Ces deux mouvements ont infligé au gouvernement Balladur deux retentissantes défaites : la contrainte de mettre au rancart la loi Bayrou, l'obligation d'abroger les décrets qui instituaient les CIP. La trahison de la grève d'Air France, les conséquences de cette trahison, retentissent obligatoirement sur le prolétariat et la jeunesse. Cela va être utilisé politiquement par le gouvernement pour tenter d'enrayer le processus engagé avec la grève d'Air France, de le faire refluer, de l'annuler. *"Déterminée et responsable"* telle est la responsabilité qu'a prise la direction de FO.

Voici un *communiqué* (paru dans "FO-Hebdo" n° 2198 daté du 16 mars 1994), ô combien significatif :

Communiqué

RENCONTRE FO-RPR

Une délégation de parlementaires RPR, conduite par le Président du groupe, M. Bernard Pons, a rencontré le Bureau confédéral de Force Ouvrière, le 14 mars 1994, au siège du syndicat, avenue du Maine.

Les échanges de vues ont porté sur la situation internationale (GATT, G7 sur l'emploi, clauses sociales), les modalités de la construction européenne (contraintes budgétaires et économiques, insuffisance de contrôle démocratique, faiblesse du droit social européen), et la situation de la politique contractuelle dans l'hexagone.

Sur ce dernier point, les deux délégations ont convenu que la pratique contractuelle, et la liberté de négociation à tous les niveaux, constituaient un outil essentiel pour tout progrès social et économique.

L'emploi doit être la priorité absolue. La conduite de la politique économique doit être orientée vers une relance de l'activité, notamment dans le secteur industriel et de la haute technologie. La recherche doit redevenir une grande ambition nationale, avec d'importants moyens en hommes et en crédits.

Enfin, les deux délégations ont réaffirmé leur souci de consolider et pérenniser la protection sociale collective. En particulier, elles ont insisté sur la nécessité de clarifier les comptes de l'assurance-maladie et d'aboutir à la compensation des charges et des transferts opérés par l'État.

Elles ont convenu de se revoir à intervalles réguliers.

Paris, le 14 mars 1994

C'est une caution sans ambages donnée au RPR qui n'est pas sans rappeler celle que donnèrent les dirigeants de la FEN d'alors, lorsqu'en novembre 1991 ils rencontrèrent les groupes parlementaires UDC, UDF et RPR. La publication de ce communiqué affirme aux yeux de tous les liens politiques existant entre le RPR et la direction confédérale FO. Bien entendu elle montre ce que vaut la soi-disant indépendance politique de cette direction : subordination à la bourgeoisie. En soi c'est un fait monstrueux que la direction d'une confédération ouvrière s'affiche à côté d'une organisation politique bourgeoise et pas n'importe laquelle, le RPR est par excellence le parti de la Ve République. Mais en outre, les circonstances sont aggravantes.

Ce communiqué est publié démonstrativement au lendemain du mouvement des enseignants, des travailleurs, des jeunes (que le syndicat FO de l'enseignement a tenté de briser à son origine, en s'opposant à la grève du 17 décembre 1993) ; alors que flambe le mouvement des lycéens et des étudiants des IUT ; enfin au moment où le syndicat FO d'Air France ratifie le plan "reconstruire Air France" et appelle à voter "oui" au référendum que Blanc organise. C'est un soutien déclaré au gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur en

difficulté. C'est aussi l'engagement de poursuivre sur cette voie. *"Elles (les deux délégations) ont convenu de se revoir à intervalles réguliers".*

Comme pour toutes les autres centrales syndicales, seul un puissant mouvement de masse pourra imposer à FO d'aller vers la rupture avec la bourgeoisie. En fin de compte, seule la révolution prolétarienne brisera et liquidera les appareils qui contrôlent et dévoient les organisations et centrales syndicales, celle de FO comprise.

PS - Marc Blondel, à défaut de défendre les intérêts des travailleurs, s'indigne du traitement infligé à un patron de combat. La presse a signalé qu'il a *"dénoncé "les méthodes de Zorro" de la justice belge"* qui a osé arrêter pour malversation Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider.

APERÇUS SUR L'AFRIQUE (1)

LES ÉVÉNEMENTS DU RWANDA ET DU BURUNDI

MASSACRES

Le 6 avril 1994, après et certainement avant bien d'autres, s'est ouverte en Afrique subsaharienne une nouvelle tragédie. Ce jour-là, l'avion dans lequel avaient pris place les présidents du Rwanda et du Burundi a été abattu par une ou plusieurs roquettes au moment où il atterrissait sur l'aéroport de Kigali (capitale du Rwanda). Les deux présidents ont été tués. Immédiatement après, un nouveau gouvernement rwandais, composé de ministres opposés à un partage du pouvoir entre membres des ethnies hutue et tutsie, s'est formé.

Le 7 avril, ont commencé dans la capitale les massacres de Tutsis par des Hutus. Le premier ministre du Rwanda était tutsi : il a été assassiné, ainsi que les dix "casques bleus" belges qui assuraient sa protection. Les victimes des massacres étaient des Tutsis, mais aussi des Hutus partisans du compromis politique entre Tutsis et Hutus. Le même jour, des troupes tutsies, cantonnées au nord du Rwanda, se sont mises en route vers Kigali pour y rejoindre le seul bataillon tutsi qui était stationné dans la capitale.

Le 9 avril, sont arrivés à Kigali environ deux cents parachutistes français et trois cents belges, expédiés par avion avec mission d'assurer l'évacuation du Rwanda des ressortissants français et belges. Le 14 avril, les derniers parachutistes français ont quitté Kigali. ensuite, ce furent les parachutistes belges.

Pendant ce temps, les tueries se sont poursuivies. Le 12 avril, les troupes du Front Patriotique Rwandais (FPR) venues du nord sont entrées dans Kigali. Le gouvernement provisoire s'est enfui en province. Mais les combats entre troupes du FPR et celles des Forces Armées Rwandaises (FAR) ont continué, ainsi que les assassinats entre Hutus et Tutsis et aussi entre Hutus. L'ONU s'est dite "à la recherche d'un compromis". A ce jour, dans tout le Rwanda, se poursuit un massacre général qui a déjà fait des dizaines, sinon des centaines de milliers de morts. Des centaines de milliers d'enfants, de femmes, d'hommes, fuient le pays.

HUTUS ET TUTSIS

Pour que ces événements soient compréhensibles, il faut revenir loin en arrière. Lors du partage impérialiste de l'Afrique effectué à la Conférence de Berlin en 1885, a échu à l'Allemagne le territoire qui forme aujourd'hui les États du Rwanda et du Burundi. Elle en a pris effectivement le contrôle en 1898.

> *"Peuplés tous les deux , à peu près dans les mêmes proportions, de Hutus largement majoritaires et d'une minorité tutsie (10 à 20% de la population)... Les Tutsis ont historiquement envahi et conquis ces deux pays montagneux aux rives des Grands Lacs... Les membres des deux ethnies parlent la même langue et partagent peu ou prou les mêmes coutumes."* (*"Libération"* du 11 avril 1994)

Mais les Tutsis ont assujetti les Hutus :

> *"Cependant, la colonisation a amplifié leurs différences raciales, interprétant - dans le langage de l'époque - la "haute stature fière du guerrier tutsi" comme l'attribut d'un "surhomme", tandis que le paysan hutu "trapu et lent" serait pour ainsi dire phylogénétiquement condamné au morne travail de la terre au profit de son suzerain."* (ibidem)

"Le Monde" du 29 avril se fait le défenseur d'une thèse sensiblement différente :

> *"Le mythe hamitique a la vie dure. Il veut que des peuplades "éclairées" venues d'Égypte ou d'Éthiopie aient apporté la civilisation aux Bantous vivant au coeur de "l'Afrique des ténèbres". Malgré les travaux des chercheurs qui, depuis vingt ans, affirment que cette thèse coloniale permettant d'expliquer selon la*

mentalité et les préjugés de l'époque l'existence de royaumes bien organisés au coeur du pays "nègre" n'a jamais pu être prouvée.
A partir des différences physiques distinguant les "longs" Tutsis des "courts" Hutus, les historiens ont écrit une histoire à leur convenance. Les Tutsis, pasteurs hamites, seraient arrivés d'Éthiopie au XV° siècle, et auraient fait souche, asservissant les Hutus, agriculteurs bantous qui, eux-mêmes, auraient relégué les pygmées Twas au fin fond des forêts.

"Mais contrairement à la migration des Luos vers l'Ouganda ou des Maasais en Tanzanie, explique Jean-Pierre Chrétien, chercheur, aucune preuve linguistique ou historique n'est venue étayer cette théorie." En effet, Tutsis et Hutus partagent la même langue, s'exprimant en kirundi au Burundi et en kinyarwanda (un parler apparenté) au Rwanda. Plus rien dans leurs traditions culturelles ne laisse supposer un passé différent.
Ces deux groupes seraient probablement entrés en contact beaucoup plus tôt, peut-être dès le début de notre ère. Quoiqu'il en soit, la théorie coloniale a fini par imprégner les mentalités locales et par convaincre Tutsis et Hutus de l'existence de dominants et de dominés, cristallisant peu à peu des clivages ethniques qui, avant l'irruption dans la région des premiers explorateurs, suivis des missionnaires, n'étaient sans doute que sociaux."

Quel que soit le processus par lequel la domination sociale et politique des Tutsis s'est établie, le fait est qu'elle a existé. Selon une Tutsie, mariée à un Français :

«La société traditionnelle du Rwanda était fondée sur des rapports de suzeraineté et de servage. Hutu voulait dire "serf". C'est ainsi qu'un pauvre Tutsi, ne possédant ni terre ni vaches, pouvait devenir le hutu d'un homme plus fortuné, sa placer sous sa dépendance et sa protection» ("L'événement du jeudi", 28 avril au 4 mars 1994).

Ainsi, *"Le Monde Diplomatique"* de janvier 1990 expliquait :

"Le Burundi, comme le Rwanda, était gouverné depuis le quinzième siècle par des "monarchies sacrées" issues d'un groupe déterminé de princes de sang, les Ganwas, un roi le Mwansi, exerçant l'essentiel du pouvoir. La caste royale était elle-même issue de l'ethnie tutsie, mais la sacralisation des fonctions dirigeantes en avait fait un groupe distinct, dont la domination n'était guère discutée... Les deux puissances coloniales (Allemagne et Belgique, qui se sont succédées, NDLR) *n'avaient rien changé à cet état des choses, le renforçant même et exagérant un pouvoir largement par délégation, s'appuyant sur un ordre socio-économique solidement établi qui consacrait la domination tutsie. La monarchie devint un instrument aux mains des colonisateurs."*

SOULEVEMENT CONTRE LA DOMINATION TUTSIE

En 1922, au lendemain de la première guerre mondiale, la SDN a placé le Rwanda et le Burundi "sous mandat" belge. Participant de l'agitation politique qui a précédé l'indépendance politique en Afrique subsaharienne et s'infiltrant dans les failles de la colonisation belge, *"les paysans hutus s'étaient révoltés contre leurs anciens seigneurs féodaux tutsis dont plusieurs milliers ont été massacrés"* (*"Libération"* du 14 avril).

"Au Rwanda, la sanglante révolte de 1959 amenée probablement (sic) *par la domination exclusive de quelques familles tutsies sur le pays, permet aux Hutus de s'emparer du pouvoir et jette en exil la moitié des Tutsis. Depuis, les Hutus défendent avec acharnement les acquis de leur "révolution sociale"."* (*"Le Monde"* du 29 avril)

En octobre 1960, la Belgique a autorisé la formation au Rwanda d'un gouvernement provisoire. Le 25 janvier 1961, le gouvernement a déposé le roi Kingeri et proclamé la république. Le 1er juillet 1962, le Rwanda et le Burundi sont devenus formellement indépendants.

"De 1961 à 1966, le régime rwandais repousse une série d'attaques lancées par les réfugiés tutsis à partir du Zaïre, du Burundi ou de la Tanzanie. Chaque agression déclenche des représailles contre les Tutsis de l'intérieur, ainsi qu'une radicalisation des sentiments anti-tutsis." (*"Le Monde"* du 29 avril)

"Libération" du 14 avril explique : *"La répression fera entre 10.000 et 20.000 morts chez les Tutsis. Plus de 100.000 s'enfuiront au Burundi."* D'autres se réfugient en Ouganda. Les Tutsis ont alors constitué le Front Patriotique Rwandais (FPR) qui a mis sur pied une armée d'une vingtaine de milliers d'hommes.

Les Tutsis éliminés du pouvoir, les contradictions économiques, sociales et politiques n'étaient pas pour autant disparues. Les antagonismes entre Hutus demeuraient et ne pouvaient que s'accroître. S'il faut en croire *"Le Monde"* du 29 avril 1994 :

"En 1973, le coup d'Etat du général Juvénal Habyarimana, originaire de Gisenyi, marque l'arrivée des Nordistes au pouvoir alors que, depuis 1963, les Sudistes ont progressivement pris le contrôle des institutions sous la houlette du président Grégoire Kayibanda, chef du Parti de l'Émancipation du Peuple Hutu (Parmehutu). Le nouveau régime se dote, en 1975, d'un Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND) avec l'objectif affiché d'éradiquer les haines ethniques et régionales. Mais le rééquilibrage du pouvoir entre le Nord et le Sud n'aura jamais lieu."

En 1990, tout va rebondir. Alors qu'en Afrique subsaharienne, la "démocratie" est à l'ordre du jour, le 1er octobre 1990, environ 1.500 hommes du FPR, dont les bases arrières sont en Ouganda, envahissent le Rwanda. Rapidement, comme en 1963 et 1965, l'armée du Rwanda est en déroute. Les forces armées du FPR approchent de Kigali, la capitale. Comme en 1963 et 1965, ce sont les parachutistes belges et français, envoyés en renfort, qui sauvent du désastre l'armée rwandaise et vont la réorganiser. De 7.000, elle passera à 40.000 hommes. Mais la guérilla se poursuit.

"Par la suite, des pressions internationales, après la chute du mur de Berlin, obligeront le chef de l'Etat à ouvrir son pays au multipartisme (officialisé le 10 juin 1991) et à entamer avec les rebelles du FPR des négociations à Arusha (Tanzanie), sur un partage du pouvoir." (*"Le Monde"* du 29 avril 1994)

Pendant ce temps,

"Les occasions de désamorcer le conflit ne manquèrent pas, mais au lieu de s'en saisir, le président préfère s'arc-bouter sur des chimères et s'aligner sur les plus fanatiques. Suivirent une série de massacres à travers le pays, Kilibira, Bigogwe, Bugesera, Kibuye et d'autres lieux, ponctuant dans le sang la carence d'un homme qui se veut encore président. Le récent rapport de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme affirme la responsabilité des autorités rwandaises dans ces massacres." (*"Le Monde Diplomatique"* d'avril 1993)

Le 4 août 1993, était signé à Arusha un accord entre le gouvernement rwandais et le FPR. D'après cet accord, le FPR devait être associé au pouvoir dans un gouvernement de vingt deux ministres. Cinq d'entre eux devaient être membres du FPR. Des élections générales devaient avoir lieu. Un bataillon (600 hommes) des forces armées du FPR devait stationner à Kigali et les autres se replier au nord du Rwanda. L'accord prévoyait la venue de 2.500 "casques bleus", après quoi les deux compagnies françaises - trois cents hommes environ - devaient être retirées. Dès que les institutions provisoires seraient en place, les anciens éléments "rebelles" devaient être intégrés à l'armée régulière (40% de sa base, 50% de son sommet). Dans les vingt deux mois suivants, des élections législatives et présidentielles devaient être organisées.

Mais l'application de ce plan a pris beaucoup de retard, dû à l'obstruction du président défunt. En outre, une grande partie des Hutus cherchent à secouer la dictature ; la population des campagnes a soif de terre dans ce pays. Le régime ne tient que par la terreur qu'exerce cette sorte de "tontons macoutes" que regroupe et organise la garde républicaine. Après les événements qui viennent d'avoir lieu alors que se poursuivent les massacres, le plan d'Arusha est évidemment caduc. Les 400 "casques bleus" belges sont partis. L'ONU a réduit de 2.500 à 270 le nombre de "casques bleus" présent au Rwanda. Dernière information : le 17 mai l'ONU a voté un nouvel envoi de 5500 "casques bleus" au Rwanda, mais les gouvernements de nombre de pays refusent d'envoyer des troupes.

AU BURUNDI

Au Burundi, les événements auraient suivi le cours suivant :

"A la veille de l'indépendance, le prince Louis Rwagasore... rassemble au sein de l'Union pour le Progrès National (UPRONA) Hutus et Tutsis, musulmans et chrétiens, chefs coutumiers et citadins. L'assassinat du prince en 1961 va semer la mésentente entre le clan royal et le pouvoir politique (détenu par les Tutsis, l'armée). Chef d'une monarchie désormais constitutionnelle, le roi Mwanbutsa joue des rivalités familiales, puis ethniques, pour conserver son autorité. Mais, alertés par les événements au Rwanda, les Tutsis prennent peur tandis que les Hutus rêvent de pouvoir. L'UPRONA se désintègre : le tribalisme gagne les milieux étudiants et les forces de l'ordre. Les tendances hutues de l'UPRONA (désormais éclatée) remportent les élections législatives de mai 1965 et, en octobre, la répression d'une mutinerie d'officiers hutus, qui a chassé le roi Mwanbutsa de son palais, signe, selon J.P. Chrétien, une rupture décisive au sein des élites hutue et tutsie." (*"Le Monde"* du 29 avril 1994)

"Le Monde Diplomatique" de janvier 1990 fournit, lui, le calendrier suivant :

- septembre 1961, élections législatives au Burundi remportées par l'Union pour le Progrès National (UPRONA) du prince Louis Rwagasore qui devient premier ministre et est assassiné.

- 1er juillet 1962, le pays accède à l'indépendance. Jusqu'en 1965, les gouvernements successifs comprendront un nombre à peu près égal de Tutsis et de Hutus.

- janvier 1965, assassinat du premier ministre hutu Pierre Ngendandumwe. En mai, les Hutus remportent les élections législatives, le roi nomme un premier ministre tutsi. En octobre, tentative de coup d'Etat attribué aux Hutus : massacre de milliers de Hutus.

- 1966, le roi Ntare V est destitué, la république est proclamée. Les Tutsis confirment leur suprématie au pouvoir.

- 1972, nouvelle tentative de coup d'Etat avortée. Plus de 100.000 personnes trouvent la mort dans des affrontements.

- 1er novembre 1976, le colonel Jean-Baptiste Bagaza prend le pouvoir (d'où il chasse le capitaine Micombere qui, premier ministre, s'était proclamé deux ans plus tôt président de la République).

- 1984-1986, conflit entre l'Etat et l'Église.

- 3 septembre 1987, le commandant Buyoya prend le pouvoir.

- août 1988, des Hutus ayant assassiné des centaines de Tutsis dans le nord du pays, l'armée rétablit l'ordre de manière brutale, mais le gouvernement multiplie les efforts de réconciliation nationale.

- octobre 1988, nomination d'un premier ministre hutu, le nouveau gouvernement a une composition égalitaire.

LA "DÉMOCRATISATION" AU BURUNDI

Le même *"Monde Diplomatique"* souligne :

"Parallèlement, le nouveau régime rendait à l'Église ses biens et sa liberté que le précédent avait mis à mal, libérait les religieuses emprisonnées, gestes hautement symboliques pour une population

christianisée à 70%." Mais il ne nous dit pas si les dizaines de milliers de Hutus dépossédés de leurs terres tout au cours de ces années les ont récupérées. *"Salué par tous pour son courage, soutenu par les douze de la Communauté européenne (dans une déclaration en date de juillet 1989), le président Buyoya n'en joue pas moins un jeu très serré. Certains dans la communauté tutsie n'apprécient nullement sa politique égalitaire, dans laquelle ils voient une menace pour leurs propres privilèges, et l'armée reste aux mains des Tutsis."*

En 1991, par référendum, une "charte d'unité nationale" était adoptée. En 1992, toujours par référendum, une Constitution instituant le "multipartisme" était approuvée massivement. En janvier 1993 ont lieu des élections présidentielles et législatives. Massivement les paysans hutus ont voté pour le FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi) et pour son candidat à la présidence Melchior Ndadaye. Il en a résulté une majorité hutue à l'Assemblée Nationale et l'élection de Melchior Ndadaye à la présidence. Ce dernier laissa en place l'armée et tous les organismes d'Etat aux mains, depuis 30 ans, des dirigeants tutsis. Le 23 octobre, un coup d'Etat fomenté par le 11ème bataillon blindé liquidait le président Ndadaye, le président et le vice-président de l'Assemblée Nationale, le ministre de l'administration du territoire et du développement communal, ainsi que l'administrateur général de la documentation.

"Les autres ministres membres du FRODEBU ne durent leur survie qu'au fait d'avoir pu se réfugier à l'ambassade de France tandis que leurs collègues membres de l'Unité pour le Progrès National (UPRONA) - à commencer par le premier ministre Mme Sylvia Kinigi - osaient sortir dans Bujumbura. (Pour illustrer concrètement sa volonté de réconciliation, le président Ndadaye avait choisi comme premier ministre, dans les rangs du parti adverse et parmi les proches du président vaincu, le commandant Pierre Buyoya).

Alors que les putschistes, confrontés à des manifestations populaires silencieuses et à une réprobation internationale unanime, acceptaient très rapidement de remettre le pouvoir aux civils et d'être présentés comme un groupe de "criminels irresponsables" par un état-major qui se désolidarisait d'eux, l'armée en province poursuivait le travail et tentait d'éliminer systématiquement tous les cadres du FRODEBU, des gouvernements de province jusqu'aux administrateurs locaux."

Le 19 avril 1994, des affrontements ethniques ont repris, en écho des événements du Rwanda.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE AU RWANDA ET AU BURUNDI

Bien entendu, la situation économique dans ces deux pays est catastrophique. *"Le Bilan Économique et Social 1993"* indique en ce qui concerne le Rwanda :

"l'offensive de février 1993 lancée par le FPR a provoqué la fuite vers la capitale de plus d'un million de déplacés. Depuis août 1993, 600.000 sont retournés chez eux, une zone évacuée par les rebelles, mais leur absence a affecté plus de 10% des cultures vivrières du pays.

La réouverture du corridor nord (la route d'approvisionnement qui joint le port de Mombasa via l'Ouganda), mentionnée dans le texte des accords, ne s'est pas encore faite et l'approvisionnement par la Tanzanie (plus coûteux) doit se poursuivre. La guerre a ruiné les finances publiques. De 6.000 soldats au début du conflit (octobre 1990), l'armée rwandaise est passée à 40.000 hommes. Pour faire face à ses dépenses, le gouvernement aurait hypothéqué les récoltes de café de l'année 1994, auprès des opérateurs étrangers (une aubaine pour ces derniers puisqu'on s'attend à une hausse des cours mondiaux). Et, chaque mois, les autorités rwandaises font imprimer entre un et deux milliards de francs rwandais, ce qui correspond à peu près à la paie des fonctionnaires."

Et en ce qui concerne le Burundi :

"Il s'en suit une paralysie du gouvernement et une incertitude politique qui affectent les négociations avec les donateurs. Du point de vue économique, il faut s'attendre à un lourd déficit alimentaire, car, les troubles ayant éclaté juste avant la saison des pluies, les champs n'ont pas été semés dans une bonne partie du Burundi (dont l'agriculture vivrière représente 80% du PIB).
Les incendies allumés un peu partout dans le nord et le centre du pays ont probablement ravagé des cultures de café (première recette d'exportation) et de thé. Quant au secteur industriel, on signalait déjà, en décembre 1993, des licenciements et mises en chômage technique dans plusieurs entreprises. Pour les bailleurs de fonds, l'issue politique de la crise sera déterminante, mais à court terme, l'enjeu au Burundi est d'abord humanitaire."

La chute des prix du café et du thé sur le marché mondial, les massacres ont eu des conséquences désastreuses sur les plans économique et social, au Rwanda comme au Burundi. Ils exportent en effet principalement ces deux denrées, sont fortement endettés et soumis à des plans "d'ajustement structurel" dictés par le FMI. Les cultures vivrières sont importantes mais ces deux pays sont surpeuplés (216 habitants au km2 au Rwanda et 284 au Burundi). La famille type disposerait au Rwanda (où pourtant au début des années 60 il y aurait eu une réforme agraire) d'un lopin de terre de 100 mètres sur 100 m pour vivre, cultivé de façon primitive. La soif de terre est d'ailleurs utilisée par les couches dominantes et dirigeantes pour dresser les uns contre les autres Hutus et Tutsis. Selon les données de la Banque Mondiale, en 1992 le PNB par tête aurait été de 250 dollars par habitant au Rwanda et de 210 au Burundi. Entre 1985 et 1992, le PNB par tête aurait diminué annuellement en moyenne de 2,8% au Rwanda. Par contre, il aurait augmenté de 1% au Burundi. Ces moyennes cachent d'énormes inégalités.

APERÇUS SUR L'AFRIQUE (2)

LE PRÉ CARRÉ DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CATASTROPHE ÉCONOMIQUE

Le Rwanda et le Burundi sont des exemples types de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble. Les exportations des matières premières et des denrées y représentent 94% des exportations de ces pays. Une statistique de la CNUCED indique qu'entre 1980 et 1991, le coton a baissé de 18%, l'or de 41%, l'arachide de 43%, la palme de 43%, le cacao de 54%, le tungstène de 61%, le café de 66%, le sucre de 70%. Les revenus des paysans africains auraient baissé de 50 à 85%.

"En une décennie, la dette des pays de l'Afrique subsaharienne a été multipliée par 3,3. Globalement pour l'ensemble de la zone considérée, elle s'élève à 109,4% du produit national (PNB) et 324,3% des exportations, contre 28,5% du PNB et 76,8% des exportations en 1980. Quant au service de la dette, il représenterait 25,1% de la valeur des exportations en 1989 contre 4,7% en 1970."

En faisant le total des PNB de 39 pays de l'Afrique subsaharienne en 1980 on obtient : 167,43 milliards de dollars. Si on fait le total des PNB de ces mêmes pays en 1992, on obtient : 127,3 milliards de dollars (d'après les *"Bilan Économique et Social"* de 1982 et 1993). Encore faudrait-il tenir compte de la dévalorisation du dollar.

"Entre 1980 et 1990, l'investissement brut a baissé en moyenne de 4,3% par an (contre une hausse moyenne annuelle de 8,7% au cours de la période 1965-1980). Dans le même temps, le PIB a diminué de 1,7% par an (il avait augmenté en moyenne de 1,5% entre 1965 et 1980) et le PIB par habitant qui représentait en 1960 14% de celui des pays du Nord, n'en représente plus que 8% en 1989... Les trois quarts des 16 milliards de dollars d'investissements étrangers effectués annuellement dans les Pays en voie de développement (soit 12 milliards de dollars) vont vers dix pays, dont aucun en Afrique subsaharienne." (*"Le Monde Diplomatique"* de mai 1993)

"L'AFRIQUE UTILE"

L'historien MBEMBE, professeur à l'Université de Columbia, exposait les vues de l'impérialisme américain, lorsqu'il écrivait dans *"Le Monde Diplomatique"* de novembre 1990 :

la contraction de la demande externe en matières premières africaines se poursuivra pour l'essentiel, même si les fluctuations pourront varier d'un produit à l'autre. Quelle que soit la compétitivité dont les pays africains pourront faire preuve (et même au cas où, à l'exemple de la Malaisie, ils baisseraient leurs coûts de production et introduiraient des variétés hybrides à haut rendement), ce n'est pas avec le cacao, l'huile de palme, le café, le coton ou l'arachide qu'ils construiront des avantages comparatifs durables. La surproduction qui s'ensuivrait à l'échelle mondiale, le bradage des prix et l'existence de substituts contribueraient à déprimer ces marchés sur le long terme. Ce n'est pas une raison pour abandonner toute stratégie de diversification. Le développement d'une industrie visant à transformer sur place une partie plus importante de la production agricole en produits finis ou semi-finis pour l'exportation ne devrait pas être perdu de vue (21).

Par ailleurs, les mirages d'une évolution « à la coréenne » ou « à la taïwanaise » ne sont pas à la portée de tous les pays africains. Les « niches » que les « dragons » asiatiques ont occupées au sein du système international ne sont pas illimitées ; les facteurs internes qui ont rendu cette occupation possible non plus (22). Il est, dès lors, plus réaliste de penser que, si les contraintes que l'économie-monde impose à l'Afrique s'aggravent, un certain nombre d'entités étatiques s'évanouiront. Au demeurant, et en l'état actuel des choses, très peu d'entre elles sont viables. Peut-être faudrait-il déjà songer à en organiser la disparition, à des coûts acceptables du point de vue de l'équilibre régional et international. Un tel processus pourrait aller de pair avec une stratégie consciente visant à susciter l'émergence de pôles régionaux de croissance qui formeraient l'ossature d'un marché régional.

Exception faite de la Corne et de l'Est africain, on pense, à cet égard, aux pays du golfe de Guinée producteurs de pétrole (Nigéria, Cameroun, Gabon, Congo, et plus au sud, Angola) et à ceux compris au sein de la « frontière minière » (du Cap au Shaba). Ces régions, dominées par le Nigéria et l'Afrique du Sud, disposent du maximum d'atouts, non seulement en termes d'éventuelle valorisation géopolitique et stratégique, mais aussi en regard de leurs potentiels économiques.

Une telle valorisation stratégique peut découler de l'aggravation des crises du Proche-Orient et du Golfe. Mais elle peut aussi être le résultat d'une démarche consciente impliquant, par exemple, la fin de la guerre en Angola, un renforcement effectif du système politique nigérian et un compromis durable de nature à stabiliser l'Afrique du Sud. A ces deux parties du continent « utile » (auquel il convient d'ajouter la Côte-d'Ivoire, le Ghana et, dans une moindre mesure, la Guinée) répond le boulet que représentent les cités-Etats de la savane et du Sahel (du Centrafrique au Mali) et quelques comptoirs sur l'Atlantique (Gambie, Sierra-Leone, Guinée-Bissau, Libéria, Bénin, Togo, Sénégal). La plupart de ces entités vivent de rentes externes. Elles peuvent se démocratiser, mais, en l'absence de bases matérielles avérées, il est difficile qu'elles se reproduisent indéfiniment à partir de la seule donne que constituent les subsides venus de l'étranger ou l'extraction d'un seul minerai (l'uranium au Niger ou les diamants en Sierra-Leone).

Par contre, les populations de ces cités-Etats pourraient trouver un répit dans une stratégie visant à susciter l'émergence de pôles de croissance capables d'attirer des prêts et différents types de capitaux ; pouvant compter sur l'existence d'un marché régional, sur la libre circulation d'une force de travail régionale, peu chère, relativement qualifiée et rendue disponible par une libéralisation des migrations. Ces pôles pourraient aussi compter sur le recyclage, sur place, d'une partie des surplus engendrés par ces mouvements.

La plus grande partie de l'Afrique serait donc condamnée à la décomposition économique et sociale, aux convulsions politiques. Quant à "l'Afrique utile", son "avenir" économique serait subordonné totalement à l'impérialisme, à ses besoins. Son rôle serait strictement limité à celui d'un fournisseur de matières premières, de pétrole, de denrées "coloniales".

L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La lutte n'en existe pas moins entre puissances impérialistes pour le contrôle de "l'Afrique utile". En particulier, le "pré-carré" de l'impérialisme français que constitue son ancien empire subsaharien lui est contesté par l'impérialisme américain. Les événements du Rwanda, le départ de toutes les troupes françaises pourraient bien s'imbriquer dans cet antagonisme.

Les colonies françaises d'Afrique subsaharienne ont accédé à l'indépendance entre août 1958 et août 1960. Entre le 20 et le 26 août 1958, De Gaulle a entrepris un voyage en AEF (Afrique Équatoriale Française composée des territoires suivants : Gabon, Congo, Centrafrique, Tchad) et en AOF (Afrique Occidentale Française : Sénégal, Mali, Mauritanie, Haute-Volta, Guinée, Niger, Côte d'Ivoire, Bénin). A son escale à Brazzaville, De Gaulle reconnaît le droit à l'indépendance des territoires d'AEF, d'AOF et de Madagascar. Il précise qu'au référendum sur la constitution fondant la V° République (28 septembre 1958), les populations de ces territoires auront à choisir entre un régime de communauté avec la France ou l'indépendance "dans la sécession". Seul le Parti Démocrate de Guinée dirigé par Sékou Touré a appelé à voter "non" au référendum. Le "non" étant majoritaire en Guinée, le 28 septembre elle est devenue "indépendante" tandis que les autres pays de l'AEF et de l'AOF, Madagascar, sont restés dans la "Communauté française". Réuni du 3 au 5 septembre 1959, un congrès extraordinaire du Rassemblement Démocratique Africain réaffirme la volonté du RDA que les pays des ex-AEF et AOF restent dans la "Communauté".

Mais la poussée des masses qui réclament l'indépendance de leurs pays s'accentuent. Devançant l'événement,

> *"A la fin de 1959, De Gaulle décida soudain, non seulement d'offrir au Mali sa souveraineté pleine et entière, mais encore de la remettre aux autres jeunes Républiques autonomes, même si elles préféraient vivre en étroite association avec la métropole."* (*"L'histoire au jour le jour 1955-1962"*, p.131)

Entre juin et août 1960, la totalité des États récemment constitués de l'ex-AEF et de l'ex-AOF, ainsi que Madagascar, ont proclamé leur indépendance. Bien sûr, c'est en fonction des rapports politiques internationaux, de la désagrégation des empires coloniaux et particulièrement de l'empire colonial français, du mouvement des masses en AEF et AOF que De Gaulle "octroyait" l'indépendance à ces États, mais néanmoins rien ne s'y était déroulé qui soit comparable aux guerres anti-impérialistes du Viêt-nam, d'Algérie ou à celles qu'ont connues ou allaient connaître d'autres pays d'Afrique noire (Congo belge, Angola, Mozambique...).

Dans les ex-AEF et AOF, l'impérialisme français n'a pas perdu pied. Les dirigeants des nouveaux États, les appareils d'Etat, les couches dominantes sont restés des clients de l'impérialisme français. D'importantes bases militaires françaises sont restées implantées. A de multiples reprises, l'armée française est intervenue, non seulement dans l'ex-AEF ou l'ex-AOF, mais aussi au Zaïre (ex-Congo belge), au Rwanda et au Burundi.

LE FRANC CFA

"Libération" du 10 janvier 1994 a fait un court historique du franc CFA :

> *"Héritage de l'empire colonial français en Afrique, la zone franc est affirmée au début de la deuxième guerre mondiale. Puis, en décembre 1945, le franc CFA (colonies françaises d'Afrique) est créé. Outre les Comores, le franc CFA circule aujourd'hui dans deux zones, gérées par deux banques centrales régionales : la banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAD : Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo), la banque des États d'Afrique centrale (BEAC : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad). Après les indépendances, le sigle reste, le sens change avec le "franc de la communauté africaine" à l'Ouest, le "franc de la coopération financière africaine" au Centre. Sa parité est inchangée depuis 1948 et a simplement été réajustée en 1960 : elle est aujourd'hui de 0,02 FF pour 1 CFA."*

En principe, les francs CFA pouvaient être échangés, dans n'importe quel pays, à parité avec le franc français. Mais déjà, depuis le 2 août 1993, le libre change, hors de la zone franc, du franc CFA contre le franc français avait été suspendu.

> *"La plupart des pays concernés ont un compte d'opération auprès du Trésor français : via ce compte, la France s'engage à assurer la couverture des déficits des balances des paiements courants. En langage plus simplifié, c'est ce que la France appelle depuis quelques années "assurer les fins de mois", en versant les salaires des fonctionnaires par exemple et qu'elle estime ne plus pouvoir payer."* (ibidem)

En même temps, comme pour tous les pays d'Afrique, la dette des pays de la zone franc s'est considérablement alourdie.

Exportations, importations, dettes en millions de dollars 1991

	Sénégal	Mali	Bénin	Niger	Tchad	Centre Afrique	Came-roun	Congo	Gabon	Togo	Burkina Faso	Cote d'Ivoire
Export.	977	354	103	385	194	133	2202	1455	3183	292	116	3011
Import.	1407	638	398	431	408	196	1446	424	806	548	602	1671
Dettes	956	2531	1300	1653	606	884	956	956	3842	1356	956	18847

d'après AFP infographie - Francis Nallier - Publié par "Libération" le 13/1/94

DÉVALUATION DU FRANC CFA

Le Fonds monétaire international a, dans ses "plans d'ajustement structurel", imposé au Nigeria et au Ghana des dévaluations de leurs monnaies, ce qui a rendu leurs exportations moins chères. Certaines "industries" de la zone franc ont été laminées par la concurrence. Depuis 1991, le FMI et la Banque mondiale ont suspendu l'essentiel de leurs opérations vis-à-vis des quinze pays de la zone franc, asséchant financièrement un peu plus ces pays, exerçant une pression croissante pour que le franc CFA soit dévalué drastiquement. Les créances de la France sur les pays du franc CFA étaient de plus en plus écrasantes : rien que les créances bancaires sur la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Congo, le Gabon représentaient 37 milliards de francs français. Déjà, le 1er janvier 1994, toute aide de l'impérialisme français à un pays de la zone franc a été subordonnée à un accord préalable entre ce pays, le FMI et la Banque mondiale. Le 11 janvier, sous le diktat de l'impérialisme français, le franc CFA a été dévalué de 50% par rapport au franc français (1 FCFA = 0,01 FF).

"La France prend à sa charge un effort important : les dettes contractées au titre de l'aide publique au développement seront effacées pour les pays les plus pauvres (soit 6,6 milliards de francs). Pour la Côte d'Ivoire, le Congo, le Gabon, le Cameroun - moins pauvres - le coup d'éponge sera de 50 % (soit 18,4 milliards). 300 milliards seront apportés à un Fonds social de développement pour soulager un peu les populations les plus démunies. De son côté, le FMI mettra sur la table une enveloppe globale de "9 à 10 milliards de francs" sous différentes formes de prêts. L'enveloppe comprend également des subventions temporaires aux importations pour les produits de base (pétrole, énergie, riz, huile, farine). Enfin, la partie multilatérale de la dette sera renégociée, l'objectif étant une réduction de 50% pour les pays les moins avancés, à discuter pour les autres pays. Les soutiens du FMI ne seront disponibles que lorsque chaque pays aura négocié son dossier et montré sa volonté de suivre une gestion rigoureuse. Dans l'attente, la France devrait assurer le relais financier." ("Libération" du 13 janvier 1994)

"Ce sont désormais le FMI et la BM qui ont la haute main sur les orientations économiques africaines. Le rôle de la France est devenu secondaire, malgré l'importance de son apport financier. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la gestion de l'après-dévaluation. Alors que la Banque mondiale chiffrait les besoins de financement de la zone franc pour 1994 à 10,7 milliards de dollars (dont 3,5 fournis par la Banque et le Fonds et, pour moitié encore, par la France), chaque pays devait s'engager dans la négociation de programmes d'accompagnement avec le FMI, programmes conditionnant l'octroi de nouveaux prêts. A la mi-février, six pays de la zone franc sur quatorze s'étaient exécutés (en un temps record) : le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée Équatoriale, le Mali, le Niger et le Sénégal. Par contre, du fait de leurs difficultés politiques intérieures, le Congo et le Cameroun n'avaient pratiquement pas avancé." ("Le Monde" du 1er mars 1994)

CONSÉQUENCES

Les conséquences pour les populations des pays concernés sont et seront terribles. La dévaluation du franc CFA devrait permettre aux marchandises produites dans la zone de ce franc, d'améliorer leur compétitivité sur le marché mondial. Encore faut-il que ce marché puisse les absorber. Par contre, la dévaluation contribuera au pillage des matières premières et des denrées de ces pays. Les dettes, qu'elles soient libellées en dollars ou en francs français, vont doubler d'un seul coup par rapport au franc CFA. Les privatisations d'entreprises d'Etat sont générales. Elles vont être bradées aux société étrangères, le cours des devises étrangères exprimé en francs CFA doublant. Les prix des marchandises importées vont également doubler, ce qui va faire flamber le coût de la vie et diminuer d'autant le pouvoir d'achat des salaires. Cela va s'ajouter à la liquidation des acquis sociaux, au chômage, à la misère gigantesque.

Les médias ont redouté et redoutent toujours des explosions sociales et politiques. Jusqu'alors, elles auraient été limitées. Au Sénégal cependant, se sont produites le 16 février des "émeutes de la dévaluation". Au cours de ces émeutes, il y aurait eu au moins cinq morts parmi les manifestants. Faute de perspectives, elles se sont arrêtées là.

"Étonnante apathie. Au lendemain de la dévaluation, une manifestation a certes dégénéré au Sénégal et le Gabon a manqué de s'embraser deux semaines plus tard. Mais depuis, la tension est retombée et le calme règne dans l'ensemble des pays francophones." ("Le Monde" du 23 mars 1994)

APERÇUS SUR L'AFRIQUE (3)

L'EXEMPLE DU SÉNÉGAL

SÉNÉGAL : LA GREVE DU 2 SEPTEMBRE 1993

Pourquoi "l'explosion" n'a-t-elle pas encore eu lieu ? Prenons l'exemple du Sénégal.

Dans ce pays, à la fin du mois d'août 1993, le gouvernement a annoncé des mesures "d'austérité" incluant une baisse de 15%

des salaires de la fonction publique (66.000 fonctionnaires), le prélèvement d'une journée de salaire chaque mois dans le secteur privé, la diminution du prix d'achat du coton, l'augmentation du prix des denrées de première nécessité. Ce plan avait comme objectif de réduire de six milliards de francs CFA (120 millions de francs français) un déficit budgétaire prévu de soixante milliards de francs CFA.

"Le gouvernement répondait ainsi aux exigences des bailleurs de fonds qui, depuis plusieurs années, s'estimaient mal récompensés de leur générosité à l'égard du Sénégal, l'un des pays les plus aidés par les pays donateurs. Les recettes fiscales prévues pour 1993, qui auraient dû s'élever à 272 milliards de francs CFA ne devraient atteindre finalement que 200 milliards de francs CFA (4 milliards de francs français). Aussi le gouvernement a-t-il également annoncé la généralisation de la taxe sur la valeur ajoutée, de nouvelles taxes sur les produits importés, et l'augmentation du prix des carburants." ("Bilan économique et social" de 1993)

Sous la pression des travailleurs sénégalais, les différentes organisations syndicales du pays ont appelé à une grève générale pour le 2 septembre. Il y a quatre organisations nationales : la Confédération Nationale des Travailleurs Sénégalais (CNTS) liée au pouvoir, dont le secrétaire général Madia Diop est vice-président de l'Assemblée nationale et membre du PS d'Abou Diouf (président de la République) ; l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSAS) ; le Syndicat des journalistes (SYNPICS) ; l'Union Démocratique des Travailleurs du Sénégal (UDTS) dont le secrétaire général est Alioune Sow, membre de l'Entente internationale des travailleurs (EIT) dont fait partie notamment le Parti des travailleurs (PT) de France. La grève générale a vraiment été générale.

Le gouvernement a engagé des discussions avec les dirigeants des centrales. Une dépêche de l'AFP rapporte :

"Après cette journée "villes mortes", le président Abou Diouf avait provoqué des négociations. "Si vous avez un plan, apportez-le, j'en tiendrai compte", *avait-il dit aux syndicats. Le chef de l'Etat et Ousmane Tanor Dieng, ministre d'Etat, numéro deux du régime, qui dirigeait la délégation gouvernementale, n'ont rien cédé sur l'essentiel. Les propositions des syndicats, qualifiées d'* "irréalistes et de surévaluées" *ont été rejetées, et le gouvernement a brandi la menace de licencier 13.200 des 66.000 fonctionnaires comme unique alternative au refus des syndicats d'accepter une diminution des salaires. Trois des quatre syndicats participant aux pourparlers, la CNTS, affiliée au Parti Socialiste (au pouvoir), la CSA et Synpics ont cédé.*
Le gouvernement a fait quelques concessions - maintien des très bas salaires (1.000 francs français), baisse des loyers et de l'électricité - pour donner aux syndicats une porte de sortie. Toutefois, deux des principaux syndicats sénégalais ont annoncé hier qu'ils lanceront mercredi un préavis de grève de 72 heures, avec le soutien des partis politiques d'opposition. L'UNSAS, qui avait quitté vendredi les négociations devant le maintien de la réduction des revenus, a rejoint l'UTDS, majoritaire dans le secteur des transports mais qui n'était pas admis aux discussions.

"Nous allons paralyser le pays, a déclaré Alioune Sow, secrétaire général de l'UTDS. En aucun cas, les salariés ne peuvent être tenus pour responsables de la crise économique. Le slogan "touche pas à mon salaire" reste d'actualité"."

LA GREVE DE "72 HEURES"

"Informations Ouvrières" n° 97 du 29 septembre 1993 rapporte :

"Mais l'acharnement du FMI a tout fait voler en éclats : il a ordonné non seulement de maintenir la baisse initiale des salaires, mais encore de refuser toute baisse des prix des denrées.
Le front commun des syndicats s'est alors aussitôt reconstitué. Jeudi 30, les dirigeants des centrales syndicales se réunissent pour organiser ensemble la riposte générale contre le diktat du FMI. Partout, dans tout le pays, un seul mot d'ordre : Touche pas à mon salaire."

Le 5 octobre 1993, l'UDTS proposait aux autres centrales et organisations syndicales d'appeler tous ensemble à une grève générale de trois jours (?) les 12, 13 et 14 octobre. Sous la pression des militants et des travailleurs de la CNTS, la direction de cette centrale, dont Madia Diop, était contrainte d'amorcer sa rupture avec le gouvernement. Selon *"Informations Ouvrières"* n°99 du 13 octobre :

"La CNTS et l'UDTS établissent solennellement un nouvel accord. Le responsable de l'UDTS est invité à l'assemblée générale de la CNTS où il déclare : "Nous vivons un tournant. Cette unité après dix ans de séparation est la preuve que chacun d'entre nous est conscient de l'enjeu. Nous allons développer notre mouvement acculés le dos au mur. Les institutions financières feront appel à tous les moyens. Dans les jours qui viennent, nous devons nous tenir prêts pour assurer toutes les responsabilités.
Aujourd'hui mardi 12, est convoquée une assemblée générale commune UDTS-CNTS, le jour de la grève doit y être définitivement décidé."

Le numéro 100 d'*"Informations Ouvrières"* annonce que s'est construite une intersyndicale qui a lancé un *"appel commun à une grève générale de 72 heures* (!!!) *les 26, 27 et 28 octobre".* Le numéro 102 du 3 novembre 1993 annonce le succès de la grève et publie une interview d'Alioune Sow, secrétaire général de l'UDTS, dont il faut extraire ces passages :

"A.S. *: Les gens sont indignés parce que le numéro deux du gouvernement dit qu'ils sont disposés à mener le pays à l'affrontement pour obéir au FMI. Répondant à la question que lui pose le journaliste de* "Jeune Afrique" *:* "Sur les prochaines feuilles de paie, la réduction des salaires sera-t-elle effective ?", *le ministre d'Etat a répondu :* "Oui, c'est inévitable. Nous avons consenti, pour septembre, un prêt équivalent à la baisse de 15% parce que nous étions en pleine négociation. Aujourd'hui, alors qu'une mission du FMI arrive à la fin octobre, nous devons prouver que nous sommes prêts à appliquer le plan".

"Que va-t-il se passer à présent que les négociations sont rompues ?" demande le journaliste. Et il répond : "Une fois épuisée la voie des négociations, il ne reste que l'affrontement. Nous, nous sommes obligés d'appliquer le plan..."

"I.O." : *Quel bilan tirez-vous de ces trois jours de grève ?*

A.S. : *Dans la situation difficile que connaît et va connaître le Sénégal, nous tirons un premier bilan positif. Le FMI et le gouvernement avaient tenté d'intégrer les syndicats à la gestion directe de l'application des mesures. Les prétendues négociations auxquelles l'UDTS n'avait pas voulu participer avaient pour objectif d'intégrer les syndicats au gouvernement, ont tenté d'utiliser l'arme de la division. Cela a aussi échoué. Aujourd'hui, le FMI et le gouvernement se trouvent confrontés à une crise politique et sociale, avec en face un mouvement ouvrier uni autour de revendications qui sont en même temps celles du peuple sénégalais. Un mouvement ouvrier qui ne se trompe pas sur l'enjeu. Il voit ce qui se passe tout autour, il voit des guerres qui se développent, il observe la démission (?!) de ceux qui gouvernent, et il commence à tirer, avec ses organisations, les conclusions qui s'imposent."*

CAPITULATION

Les mots et les phrases n'ont ici qu'une fonction : masquer l'absence d'ouverture d'une perspective de combat contre le gouvernement Diouf, pour un gouvernement des ouvriers et des paysans ; masquer la capitulation devant le diktat du gouvernement sénégalais. Celui qui "démissionne politiquement", ce n'est pas le gouvernement Diouf, mais le secrétaire général de l'Union démocratique des travailleurs du Sénégal, Alioune Sow.

Ensuite, plus de son, plus de lumière. Le fil direct qui relie *"Informations Ouvrières"* et Sow a dû être coupé jusqu'au numéro 118 daté du 2 mars 1994 qui publie une déclaration du secrétaire général de l'UDTS qui vaut d'être entièrement citée :

SÉNÉGAL

"Nous demandons au gouvernement de ne pas accepter les diktats du FMI et de la Banque mondiale"

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION DÉMOCRATIQUE DES TRAVAILLEURS DU SÉNÉGAL

JEUDI 16 février 1994, les organisations syndicales responsables ont été réunies au ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Les représentants du gouvernement ont déclaré : *"Après la dévaluation, nous n'avons qu'une très petite marge de manœuvre. La question du SMIG est au centre de nos préoccupations. Le SMIG détermine tout, mais il nous faut manœuvrer dans les circonstances actuelles avec beaucoup de délicatesse. Car la seule chance de relance avec la dévaluation, c'est que le SMIG soit susceptible de relancer les investissements..."*

Secrétaire général de l'UDTS, j'estime de mon devoir envers les travailleurs actifs, retraités, celles et ceux à la recherche d'un emploi, et les étudiants de lancer un signal d'alarme.

Vous savez tous et toutes que les institutions financières internationales viennent de dicter aux 14 chefs d'Etat réunis à Dakar la dévaluation du franc CFA. Ils nous disent qu'il faut penser au panier de la ménagère, alors que les prix commencent à flamber. Ils nous disent : *"Les mesures d'accompagnement permettront de résoudre (...) au futur (...) le relèvement du niveau de vie des populations par une croissance économique soutenue..."*

Propos immédiatement contredits, lorsque l'on lit dans le compte rendu de la réunion des 14 chefs d'Etat qui s'est tenue les 11 et 12 janvier 1994 à Dakar : *"Ce programme devrait comporter des mesures rigoureuses de discipline monétaire, budgétaire et salariale, et renforcer les efforts d'ajustement structurel en cours..."*

Autrement dit, les institutions financières internationales dictent leur loi, bafouant la souveraineté du pays. Il s'agit là de la menace la plus grave contre les populations des villes et des campagnes.

Par ailleurs, nous ne sommes pas seuls à mesurer la gravité de la situation. C'est le directeur général du BIT, M. Michel Hansenne, qui, lors de la 75e Conférence internationale du BIT, tenue récemment en République de Maurice, vient de dire : *"Concernant les pays sous-développés, on peut craindre que de nombreux pays figurant parmi les moins développés ne soient complètement marginalisés dans le système économique mondial qui est en train de se mettre en place..."* Il s'agit là littéralement de la survie de notre peuple et de notre nation

Nous le savons : le diktat du FMI et de la Banque mondiale concernant "l'environnement des entreprises", c'est la politique de destruction des entreprises publiques par la généralisation des privatisations de celles-ci et de la terre. Ce serait, en acceptant des mesures dictées par le FMI et la Banque mondiale, ruiner définitivement l'économie du pays.

Le FMI et la Banque mondiale ne se cachent pas. Ils veulent imposer *"la révision de la législation du travail"*. Accepter le démantèlement du Code du travail, ce serait en finir avec les garanties protégeant les travailleurs inscrites dans les articles 188,188 bis, 47 et 51, dispositions qui imposaient l'autorisation préalable de licenciement du délégué du personnel, la protection contre les licenciements collectifs, et qui font des salariés les créanciers superprivilégiés quand il y a des difficultés financières dans l'entreprise.

Voilà ce que nous avons déclaré à M. le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan : *"Dirigeants syndicalistes responsables, nous affirmons comme*

nous l'avons toujours fait, notre volonté de négocier avec les responsables politiques de notre pays. Négocier, c'est débattre, discuter entre hommes libres représentant les institutions sociales et politiques libres. Nous posons la question : peut-on parler de libre négociation lorsqu'une des parties, à savoir le gouvernement, se voit dicter par les institutions financières internationales un cadre préétabli..."

Nous l'avons dit au gouvernement : *"Nous sommes conscients des difficultés occasionnées par le diktat du FMI. Nous savons que la dévaluation du franc CFA renchérira considérablement tous les prix et plus particulièrement les prix des objets de consommation de première nécessité, aggravant les conditions de vie déjà misérables des travailleurs des villes et des campagnes."*

Nous le déclarons : *"Au-delà de nos diverses options politiques, soucieux de préserver la paix sociale, pour éviter au pays de sombrer dans le chaos, fermement convaincus qu'il s'agit de la survie de notre peuple et de la souveraineté de la nation, avec toute la solennité exigée par la situation, malgré les obstacles, pour grands qu'ils soient, nous demandons au gouvernement de ne pas accepter les diktats du FMI et de la Banque mondiale"*

Voilà qui est au moins net et précis : le secrétaire général de l'UDTS, figure marquante de "l'Entente Internationale des Travailleurs", propose l'union nationale pour lutter contre les plans du FMI. "Soucieux de préserver la paix sociale" (sic), il demande à cette agence de l'impérialisme français qu'est le gouvernement du Sénégal de se mettre à la tête d'un bloc politique, "au delà des diverses options politiques", "pour éviter au pays de sombrer dans le chaos". Sow demande au gouvernement "de ne pas accepter les diktats du FMI et de la BM", comme si, agence de l'impérialisme français, le gouvernement Diouf n'avait pas vocation à être aussi agence du FMI et de la Banque mondiale, derrière lesquels se profile l'ombre de l'impérialisme américain. Sow ligote politiquement la population laborieuse et la jeunesse, les soumet, comme ses collègues dirigeants des autres centrales syndicales, aux agents de la domination et de l'exploitation impérialiste.

C'est ce qui explique l'absence de perspective politique qui entrave les mouvements des masses au Sénégal. Mais ce n'est pas particulier à ce pays. Nulle part en Afrique subsaharienne, il n'y a d'organisation exprimant totalement les intérêts de la population laborieuse et de la jeunesse. (À suivre).

8 mai 1994

UN BOULEVERSEMENT EN AFRIQUE DU SUD

Le mardi 26 avril commençait, pour la première fois en Afrique du Sud, des élections ouvertes à la population noire, majoritaire dans le pays. Le 10 mai, Mandela était proclamé président de l'Afrique du Sud, premier président noir dans l'histoire de ce pays. Après quarante-cinq années d'un Apartheid institutionnel succédant lui-même à plus de deux siècles de colonialisme, c'est un bouleversement considérable ; mais parce que ni la nature de l'état ni la situation économique et sociale des masses noires opprimées n'ont changé, ce bouleversement en prépare nécessairement d'autres.

UN VOTE MASSIF

Vingt-sept partis se présentaient à ces élections, mais dix-neuf seulement au niveau national. Les six plus importants étaient l'ANC (Congrès National Africain) dirigé par Mandela, le PN (Parti National, au pouvoir depuis 1948, dirigé par De Klerk), l'Inkatha (organisation vassale du pouvoir blanc, constituée sur des bases tribales) dirigée par Buthelezi, le Parti Démocratique (DP, parti bourgeois), le Front de la liberté (FF, scission du regroupement néo-nazi) conduit par le général Viljoen, et le PAC (Pan Africanist Congress), organisation nationaliste qui se veut "radicale", s'est engagée en Avril 1993 seulement dans le processus électoral. Le NP, l'Inkatha, le DP, le FF défendent, bien sûr l'Etat blanc colonial et la propriété capitaliste.

L'ANC et le PAC se sont engagés à respecter cet appareil d'Etat, y intégrant leurs propres milices ; ils affirment vouloir respecter la propriété privée des moyens de production, ont même abandonné tout projet de nationalisation et envisagent seulement une certaine intervention économique de l'Etat.

Ces six organisations étaient susceptibles, selon les sondages, de dépasser le seuil des 5% de votants, seuil qui donnait le droit de participer au prochain gouvernement.

Se sont ajoutées à celles-ci une kyrielle d'organisations souvent de création récente et qui, presque toutes, ont en commun de défendre le capitalisme et le fédéralisme, ce point visant à garantir l'existence d'un sanctuaire blanc et d'un sanctuaire zoulou. Font exceptions deux groupes se réclamant du socialisme. Quant à l'AZAPO, elle ne se présentait pas à ces élections.

Les bureaux de vote, ouverts le 26 avril, devaient être clos le 28 ; mais la pagaille et les irrégularités ont été telles que dans certaines régions les électeurs n'ont pu voter et qu'il a été décidé de prolonger ces élections de 24 heures dans six anciens bantoustans, dont le Transkeï et le Kwazoulou.
Au Transkeï, dont le président a été démis quelques semaines auparavant, la moitié au moins des 1,7 millions d'électeurs, généralement favorables à l'ANC, n'a pas de cartes d'identité valables. Au Natal, les milices zouloues contrôlent par la terreur l'ensemble des zones rurales. Jusqu'au dernier moment, elles ont empêché la commission électorale d'envoyer des observateurs.

Quant au nombre total d'électeurs, estimé au départ à 22,7 millions, il atteindrait finalement 23,5 millions, avec de brusques afflux imprévus dans certaines régions...

Au cours de ces quatre journées de vote, un fait est apparu incontestable : en masse, la population noire est allée voter. Quelles qu'aient été par ailleurs les caractéristiques de ces élections, les conditions dans lesquelles elles se sont déroulées, le cadre constitutionnel pré-établi garantissant l'ordre colonial, les programmes en présence, quelles qu'aient été les illusions dont ce vote était chargé, il n'en reste pas moins que le vote fut massif. Faute d'avoir pu interdire la politique de collaboration de l'ANC, faute que se soit dégagée une issue politique distincte de celle proposée par l'ANC, faute de parti révolutionnaire, les masses noires très largement majoritaires ont voté en faveur de l'ANC.

DES RÉSULTATS ÉTONNANTS

Si les élections ont duré quatre jours le dépouillement a pris plus de temps encore. Le 2 avril, trois jours après la fin du scrutin, les premiers résultats sont publiés, portant sur 7 millions de votes : l'ANC obtient 56%, ce qui est anormalement faible ; le Parti National obtient 28% alors que la population représente à peine 13% (mais les métis auraient voté pour le PN...). Ces résultats doivent évoluer car le rythme du dépouillement varie selon les régions : au Cap Ouest où dominent blancs et métis (2,4 millions d'électeurs), 56% des bulletins ont déjà été dépouillés donnant 62% au PN et 26% à l'ANC). D'autres régions où domine l'ANC n'ont dépouillé que 10 ou 20% des votes.

Quant à l'Inkatha, s'il est crédité de 7,6% à l'échelle nationale, il s'attend plus que jamais à perdre le contrôle du Kwazoulou : dans cette région, il obtient certes 53,4% des votes, mais le résultat ne porte que sur 10% des suffrages issus de régions qu'il contrôle et la région décisive de Durban ou domine l'ANC n'a encore fourni aucun chiffre.

Le mardi matin, 11 millions de bulletins (50%) ont été dépouillés : l'ANC a progressé (62,8%), le PN (23,1%) et l'Inkatha (6,7%) ont régressé. Sans doute ces résultats intègrent-ils déjà une part de truquage au détriment de l'ANC, mais avec l'attente des résultats de régions ou domine l'ANC, il faut s'attendre à ce que l'ANC dépasse le seuil des 66%, que le PN ne recueille pas 20%, que l'Inkatha n'ait pas le contrôle du Kwazoulou : dans cette région, on n'en est qu'à 20% de votes dépouillés... Si le dépouillement piétine, il apparaît de plus en plus que les résultats sont sujets à caution : urnes bourrées, bulletins de votes disparus, partialité ou absence des scrutateurs Mais qu'importe au juge Kriegler, président de la commission électorale : *"il est moins important de savoir si les élections sont justes et libres que de voir les Sud Africains accepter leur résultat comme verdict national de leur avenir"*.
Le mercredi 4 mai, tout se bloque : l'élection de Mandela à la présidence, prévue pour le 6 mai, est reportée au 9. Le dépouillement est particulièrement difficile au Kwazoulou-Natal (4,5 millions d'habitants). Selon le Monde du 5 mai :

> *"Avant les élections, tous les sondages donnaient l'ANC largement vainqueur au Natal. Une victoire conforme aux donnée sociologiques d'une région où les ruraux, partisans traditionnels de l'Inkatha, sont minoritaires par rapport aux citadins qui soutiennent plus volontiers l'ANC. C'est du reste sur la base de ces pronostics que le chef de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, peu désireux de perdre, avait longtemps refusé de participer à la consultation électorale.*
>
> *Or, le 30 avril, à la surprise des observateurs, les premiers chiffres attribuaient à l'Inkatha une majorité de plus de 50%. Quand à l'organisation de M. Mandela, elle atteignait alors à peine les 30%. Depuis, les urnes en provenance des grandes cités noires des alentours de Durban, qui sont autant de fiefs de l'ANC, sont parvenues aux centres de comptage. Et rien ne va plus.* "Nous sommes en position d'atteindre 55%", *a déclaré mardi soir, un haut responsable de l'ANC.*
>
> *Ses concurrents de l'Inkatha ne l'entendent évidemment pas de la même oreille. Sur le terrain, aucun des protagonistes n'est prêt à concéder victoire à l'autre. Il va donc falloir négocier, c'est-à-dire décider du résultat indépendamment du contenu des urnes".*

Les négociations vont durer toute la journée mais, comme l'explique cyniquement le juge Kriegler : *"il n'y a pas de raison d'être puriste, si les deux formations parviennent à un accord, nous entérinerons"*.
Encore faut-il que les chiffres totaux et définitifs ne soient pas trop contradictoires avec ceux qui ont déjà été publiés, et à ce que l'on pouvait en déduire. La commission électorale va s'en charger.

COUP DE THÉATRE

C'est ce même jour qu'est faite l'annonce d'un "piratage informatique" dans la collecte des résultats électoraux ; à cause de ce piratage, les résultats publiés seraient inexacts, faussés de *"2 à 4%"*. Mais on oublie d'annoncer au profit de qui... Comme l'écrit le journal "Libération" : *"c'est sans précédent dans l'histoire d'une élection"*. Et le vendredi, toutes les difficultés sont miraculeusement réglées, après concertation des trois principaux partis : l'ANC l'emporte (ce qui est bien la moindre des choses) mais avec seulement 62,65% des voix : Mandela et De Klerk, avec la commission, se sont donc mis d'accord pour interdire que soit franchie par l'ANC la barre des 66%, qui aurait théoriquement permis à l'ANC de modifier, seule, la constitution. Le PN obtient 20,39% des suffrages exprimés, juste ce qui était nécessaire pour avoir droit au poste de vice-premier ministre (rappelons que les sondages lui donnaient moins de 20%). L'Inkatha, qui pouvait s'attendre à une sévère défaite, réalise entre le début et la fin du dépouillement un remarquable bond en avant : avec 10,54%, il entre au gouvernement et surtout conserve le contrôle du Natal où il est crédité de 50,3% des voix : la direction de l'ANC a donc sacrifié cette région et ses militants qui resteront soumis à la terreur orchestrée par l'Inkatha (2000 morts en 1993).

"Le Monde" lui-même, qui pourtant ne tarissait pas d'éloges pour Mandela, De Klerk et la "démocratie", est obligé d'écrire :

> *"les résultats auraient-ils été "ajustés" au Natal de manière à ce que l'Inkatha obtienne une petite majorité ? Auraient-ils été manipulés de façon à ce que, à l'échelle nationale, l'ANC n'obtienne pas les deux tiers d'élus nécessaires pour réécrire la Constitution ? Ou bien le Congrès National Africain aurait-il "négocié" la victoire de l'Inkatha au Natal contre la paix civile ? Le doute s'est insinué depuis que des rumeurs*

ont fait état de rencontres entre états-majors, cette semaine à Johannesburg (...)Pendant trois jours, les résultats provisoires restèrent gelés. Puis vendredi, alors que les contentieux semblaient devoir prolonger l'attente des résultats définitifs, ceux-ci étaient annoncés comme par enchantement, et l'Inkatha réalisait un score inespéré, tant au niveau national qu'au niveau régional."

Le juge Kriegler peut donc conclure que les élections ont été *"substantiellement libres et honnêtes"*, il y a accord pour ne pas les contester : *"Les fraudes, et davantage encore les erreurs, ont été nombreuses. Personne ne saura jamais les conséquences qu'elles auraient eu sur les résultats si elles avaient été prises en compte. Mais personne, non plus, n'a envie de le savoir (...)* " écrit Le Monde du 8 mai.

De toute évidence, les résultats du PN et surtout de l'Inkatha ont été gonflés au détriment de l'ANC ainsi, sans doute, que des petites listes : les sondages prévoyaient pour le FF, le DP et le PAC un total de 17% (avec un poste de ministre pour au moins deux d'entre eux) ; ils se retrouvent avec un total de 5,15% ! (soient : 2,17%, 1,73% et 1,25%).

La signification de ce trucage est importante ; tout avait été prévu pour interdire à la majorité noire d'en finir avec l'Etat colonial, le capitalisme, la domination économique et social de la bourgeoisie blanche : le principe "1 homme - 1 voix" qui reconnaît des droits égaux à la minorité blanche de colons et aux colonisés et par là même nie le droit des noirs à décider seul de leur avenir et de leur pays ; la mise en place d'une constitution négociée entre l'ANC et le parti au pouvoir, garantissant la pérennité de l'appareil d'Etat blanc et du capitalisme ; l'obligation d'une majorité de 66% au moins pour toute modification de cette constitution et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale interdisant à la majorité de constituer un gouvernement cohérent même si elle avait obtenue 90% des voix.

Les "seuils" eux-mêmes avaient été fixés en fonction des forces supposées des uns et des autres : 5% donnait droit à un poste de ministre, 20% à un poste de vice-premier ministre.

Mais les masses noires, avec toutes leurs illusions, ont voté massivement et bousculé ce dispositif : elles ont contraint le pouvoir blanc avec l'ANC à manipuler grossièrement les résultats pour affaiblir l'écrasante victoire électorale de l'ANC et préserver le dispositif politique échafaudé avant les élections.

Faute d'une autre perspective politique, faute de parti révolutionnaire, les masses se sont engouffrées dans ces élections, votant massivement pour l'ANC en espérant par là résoudre la question du pouvoir.
Pour ne pas l'avoir compris, l'AZAPO s'est, au moins pour un temps, marginalisée ; elle pouvait utiliser ces élections pour réaffirmer l'exigence du pouvoir noir, la nécessité d'exproprier le capital, de dissoudre les forces armées blanches (ou alors: combattre sur cette perspective en expliquant que les conditions politiques imposées étaient inacceptables et lui interdisaient de se présenter). Elle ne l'a, semble-t-il, pas fait.

LE PREMIER ABOUTISSANT D'UN PROCESSUS

Ces élections sont l'aboutissant d'un processus qui s'est ouvert le 11 février 1990 avec la libération de Mandela et l'ouverture de négociations entre le pouvoir blanc et l'ANC dans l'objectif de réorganiser le mode de domination, l'Apartheid instauré depuis 1948 ayant épuisé ses possibilités.

Les négociations conduites durant quatre ans furent difficiles : la mobilisation des masses noires (grève générale, affrontements avec les milices de l'Inkatha, avec les collaborateurs, la police blanche ; oppositions puissantes au sein des organisations syndicales...) a contraint l'ANC à de longues interruptions des négociations officielles.

Mais peu à peu, la direction de l'ANC a pu s'engager sur le terrain choisi par la bourgeoisie blanche : ayant dès l'origine rejeté l'exigence du pouvoir noir et de l'expropriation du capital, elle a peu à peu capitulé abandonnant sa propre ligne, renonçant à exiger une assemblée constituante, acceptant la nécessité d'une majorité qualifiée, la mise en place d'une constitution négociée, de pouvoirs fédéraux (lesquels garantissent des "sanctuaires" aux Blancs et aux Zoulous)... Finalement, faute de pouvoir imposer l'exigence du "pouvoir noir" les masses n'ont pu empêcher ce processus d'arriver à son terme. tout au plus l'ont-elles ralenti. Durant cette phase initiale, l'AZAPO pouvait jouer un rôle important ; originaire du mouvement pour la Conscience Noire, cette organisation avait exprimé le plus clairement les exigences du combat pour les libertés démocratiques, contre l'Apartheid, pour le pouvoir noir, l'expropriation du capital, sans lesquels il n'y a pas de libération possible.

Mais l'AZAPO s'est ralliée à l'orientation de l'ANC "un homme, une voix", orientation de conciliation avec la bourgeoisie blanche ; en même temps, constituée historiquement contre l'ANC et sa politique de trahison, elle a été incapable de mener une politique exprimant en direction de l'ANC les besoins et aspirations des masses.

L'ANC n'est pas une organisation ouvrière, c'est une organisation nationaliste petite bourgeoise mais qui demeure la principale organisation noire, la principale organisation que suit le prolétariat noir et qui contrôle avec l'aide du parti stalinien la principale centrale syndicale, la COSATU.

L'AZAPO, dans la mesure où elle se situait sur le terrain de la révolution prolétarienne, c'est-à-dire de la véritable lutte anti-impérialiste, pouvait prendre en charge des mots d'ordre permettant aux masses de s'émanciper de la politique de l'ANC : "rupture des négociations, rupture avec l'Etat colonialiste blanc !", "que l'ANC combatte pour prendre le pouvoir!". Cela ne fut pas fait.

Lorsqu'il apparut que le gouvernement blanc, avec l'appui de l'ANC et du PAC, mettait en place le processus électoral, l'AZAPO appela à l'abstention active tandis que les masses se tournait alors vers le vote pour l'ANC, ce qui ne signifiait pas qu'elles approuvaient la politique antérieure de l'ANC ni qu'elles renonçaient à l'exigence du pouvoir noir.

Durant la période 1990-1994, symétriquement à cette mobilisation des masses noires, la radicalisation des blancs, en particulier des "petits blancs" est allée croissante, s'exprimant par la montée en puissance du Parti Conservateur opposé aux négociations avec l'ANC et le renforcement de l'AWB, regroupement néo-nazi de Terreblanche ; par la multiplication des actions terroristes contre les militants de l'ANC, par les

menaces ouvertes de s'opposer militairement aux élections. Cette radicalisation n'allait pas sans tiraillement au sein des organisations les plus radicales dans la mesure où elle conduisait à s'affronter à la politique décidée par la grande bourgeoisie et mise en œuvre par De Klerk.

L'AVF (Front du peuple Afrikaaner) regroupait une vingtaine d'organisations d'extrême droite. En septembre, l'un de ses dirigeants, le général Viljoen, négocie avec l'ANC et le gouvernement. Mais il est désavoué et les négociations sont rompues le 29 septembre.

En octobre est fondé l'Alliance de la Liberté (FA) regroupant l'Inkatha, l'AVF et les dirigeants des deux bantoustans du Ciskeï et du Bophuthatswana.

Néanmoins, après que l'ANC et De Klerk ait adopté un projet de Constitution intérimaire, les négociations reprennent et le journal Libération annonce sur toute une page (le 20 décembre 1993) que le lendemain sera signé un accord entre l'AVF et l'ANC.

Las ! Le lendemain, l'AVF ne signe pas et Viljoen est une nouvelle fois désavoué. En janvier 1994, l'Inkatha se prononce pour la rupture des négociations, exigeant une plus grande autonomie des différentes provinces.
Le 31 janvier, lors d'un meeting d'extrême-droite à Prétoria, Viljoen se prononce contre le boycott des élections ; il est hué et chassé de la tribune.

Le Monde du 18/2 écrit : *"l'extrême-droite blanche, de plus en plus dominée par sa composante la plus radicale, semble avoir quitté la sphère des compromis".*

Mais au même moment, Mandela fait de nouvelles et importantes concessions sur la question du fédéralisme.

A ce moment, le chef du bantoustan du Ciskeï, tout en refusant toujours les élections, a déjà quitté l'alliance : les policiers et fonctionnaires de son "état" sont de plus en plus inquiets pour l'avenir de leurs salaires et retraites...

Début février, l'agitation gagne également le Bophuthatswana, avec un mouvement de grève des fonctionnaires sur des revendications de salaires, revendications qui deviennent ouvertement politiques, le "président" Lucas Mangope refusant toute élection.

TOURNANT AU BOPHUTHATSWANA

Les événements qui vont se dérouler dans ce bantoustan de 3,2 millions d'habitants vont servir de test grandeur nature sur ce qui signifiait un affrontement, à ce moment là, entre les masses noires et les milices armées des néo-nazis à l'échelle de l'Afrique du Sud.

Le 9 mars, alors que les services publics, les enseignants, les fonctionnaires sont en grève, certaines depuis un mois, des affrontements ont lieu entre les étudiants et la police à l'université. Les manifestations se développent dans la "capitale", des barricades sont dressées, la police tire, blessant des dizaines de manifestants. Le Comité de grève des services publics appelle à la grève générale illimitée tandis que l'AWB fait savoir qu'elle est prête à envoyer ses milices pour aider Mangope.

Le 10 mars, la police et l'armée locales (qui sont composés de policiers et de soldats noirs) basculent : à l'université, le face-à-face succède aux affrontements puis la police fraternise avec les insurgés. Il est vrai que dans la nuit, un certain nombre de maisons de policiers avaient été incendiées et que les policiers s'inquiétaient aussi pour leurs salaires...

Le 10 mars au soir, Mangope appelle le général Viljoen à son secours, le gouvernement d'Afrique du Sud refusant de déplacer l'armée. Dans la nuit, 2000 militants fortement armés prennent le contrôle de Mwabatho, la "capitale". Viljoen débarque en hélicoptère... et, en quelques heures, c'est la débâcle. La police du "Bop" intervient contre les groupes néo-nazis qui se replient.

Politiquement, c'est un désastre pour l'extrême-droite qui doit désormais, et pour un temps, renoncer à l'affrontement.
Le général Viljoen qui, le 4 mars, avait pris la précaution de s'inscrire pour les élections, présentera une liste (FF), rejoint par le tiers des députés du Parti Conservateur qui font scission du PC au lendemain du fiasco du "Bop", tandis que le reste du CP refuse de participer aux élections. L'Inkatha et Buthelezi sont alors isolés.

L'INKATHA RENTRE DANS LE RANG

Buthelezi va s'accrocher jusqu'au bout à sa position de boycott. Le 28 mars, des milliers de Zoulous en armes investissent le centre de Johannesburg, faisant régner la terreur, s'attaquant au siège de l'ANC, tuant des dizaines de personnes. Mais politiquement, c'est l'impasse.

Et De Klerk, de concert avec Mandela, proclame l'état de siège au Natal. La chute de Mangope au "Bop", la démission du "président" du Ciskeï, la participation d'une partie de l'extrême-droite aux élections, conduisent finalement Buthelezi, au dernier moment, à s'inscrire dans le processus électoral. A ces raisons s'ajoutent les nouvelles concessions faites par Mandela et aussi, mais on ne l'apprendra que plus tard, un accord secret avec De Klerk sur l'importante et décisive question des terres.

Un accord est signé le 19 Avril entre Mandela, De Klerk et Buthelezi. Il entérina "l'institution, le statut et le rôle du roi constitutionnel des Zoulous et du royaume du Kwazoulou" (article 3). Le lundi 25, le parlement blanc intègre dans la constitution intérimaire cet article 3, l'article 4 prévoyant le recours à une "médiation internationale pour tous les problèmes pendants relatifs au roi des Zoulous et à la Constitution".

Aussitôt Bill Clinton félicite les signataires. Alors que Mandela avait déjà accepté la mise en place d'une constitution à caractère fédéral, il accepte désormais un statut particulier pour le Natal lequel, quels que soient les résultats des élections, sera dirigé par un "roi" lié à Buthelezi ; en outre, la province ainsi offerte aux chefs tribaux zoulous est considérablement plus vaste que l'ancien bantoustan zoulou. Cet accord constitue donc une nouvelle trahison de Mandela,

un cadeau offert à Buthelezi alors que celui-ci était isolé et menacé d'un sort analogue à celui de son confrère du "Bop" (même si son éviction aurait été infiniment plus sanglante du fait des milliers de miliciens zoulous utilisés depuis des années dans la guerre civile larvée conduite contre les militants noirs, ceux de l'ANC en particulier).

En même temps, le fait que l'Inkatha, à la suite des néo-nazis blancs, ait dû renoncer à interdire la mise en place des élections, est une défaite politique, quelle que soit par ailleurs l'ampleur des concessions faites par Mandela et quel que soit le caractère du scrutin : même si le dispositif mis en place par De Klerk et Mandela à travers les négociations conduites depuis 1990 vise à maintenir le même ordre social, à maintenir l'Etat colonialiste, il n'en reste pas moins qu'il signifie que l'Apartheid traditionnel a fait son temps, qu'il ne peut plus contenir les masses noires et que vouloir le maintenir ou le restaurer aujourd'hui par la force, comme le projetaient les néo-nazis et l'Inkatha, aurait ouvert la voie à la guerre civile et à un possible effondrement de l'Etat colonialiste. Pour la bourgeoisie blanche, dussent les petits-blancs en subir plus ou moins les conséquences, il s'agit avant tout de réaménager le mode de domination pour préserver l'essentiel, avec l'appui de l'ANC, face au mouvement des masses noires. Car, à la base de ce processus contradictoire, il y a la formidable mobilisation des masses noires depuis plus de trente ans.

ON NE PEUT REVENIR EN ARRIÈRE

Les événements des dernières semaines et des quatre dernières années ne peuvent se comprendre qu'en relation avec cette mobilisation qui , par vagues successives, a ébranlé l'Apartheid et menacé, à terme, de jeter à bas l'Etat colonialiste : grève générale en 1950 puis en 1956, manifestations à Sharpeville en 1960, grèves sauvages en 1975 à Durban, manifestations et massacres à Soweto en 1976, embrasant toute l'Afrique du Sud, vague d'émeutes en 1984, grève générale des mineurs en 1987...

Dans ce processus, les travailleurs noirs et la jeunesse construisent de puissantes organisations. Elles sont de plus en plus radicales, sans arriver néanmoins à construire un parti révolutionnaire ni même un parti ouvrier indépendant de la petite bourgeoisie noire.

Ainsi, en 1958, une partie des militants de l'ANC rejette la politique défendue par la direction de l'ANC et le parti stalinien, politique concentrée dans la "Charte pour la liberté" qui tourne le dos à l'exigence du pouvoir noir ; ces militants créent le PAC (Pan Africanist Congress), réaffirment les choix du peuple noir mais rejettent en même temps toute référence au marxisme (cf CPS n°40).

Ainsi, à partir des mobilisations de 1973 et de 1976 se développent le mouvement de la Conscience Noire et des syndicats de travailleurs noirs. L'AZAPO qui en sera issue réaffirme l'exigence du pouvoir noir et aussi la nécessité d'exproprier le capital pour en finir avec l'Apartheid, mettant en évidence les liens indissolubles entre l'Etat colonialiste et le capitalisme, l'impossibilité de "démocratiser" cet Etat.

Ainsi en 1985 est créé le puissant Congrès des Syndicats Sud-Africains (COSATU). C'est cette organisation croissante du prolétariat noir qui a contraint la bourgeoisie blanche à s'engager dans le processus qui conduit aux élections d'Avril 1994 ; c'est l'absence de parti révolutionnaire du prolétariat noir qui a permis que cette opération arrive à son terme.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Investi le 10 mai, Mandela constitue alors le nouveau gouvernement : De Klerk est second vice-président, six ministres sont membres du Parti National dont Pik Botha (ancien ministre des affaires étrangères durant 16 ans), ministre des mines et de l'énergie, et Derek Keys, homme de confiance de la bourgeoisie financière et chargé du ministère des finances. Trois portefeuilles sont confiés à l'Inkatha, dont celui de l'Intérieur (mais sans la police) à Buthelezi, Mandela va même jusqu'à offrir un ministère au néo-nazi Viljoen qui n'a pourtant pas obtenu 5%... Viljoen décline l'offre : il sait que l'essentiel des bouleversements reste à venir.

Parmi les ministres issus de l'ANC, plusieurs sont officiellement membres du parti stalinien.

L'appareil d'Etat, l'armée, la police sont préservés ; en outre, les milices noires vont être politiquement et organisationnellement liquidées par l'intégration au sein de la police et de l'armée blanches de 8000 (voir 16000) guérilleros de l'ANC et du PAC.

Dans chaque province, des gouvernements "d'union nationale" du même type se mettent en place, l'Inkatha et la Parti National conservant chacun le contrôle d'une province (le terme d'union nationale est d'ailleurs impropre : ce ne sont pas seulement les partis représentant les classes différentes d'un même peuple, mais c'est un assemblage niant les choix du peuple noir par l'alliance avec le parti blanc et l'Etat colonialiste).

ET MAINTENANT ?

En dépit du tripatouillage des résultats électoraux, la victoire électorale de l'ANC, l'élection de Mandela constituent pour les masses le triomphe de l'ANC.

Il est possible que les masses fassent crédit, pour un temps, à Mandela. Ce crédit avait été fortement amputé durant les négociations, mais sa victoire redonne à l'ANC, pour un temps, ce crédit sans pour autant faire disparaître l'érosion antérieure. Les échéances vont obligatoirement venir. Tôt ou tard, les masses noires exigeront la satisfaction des revendications et poseront la question du pouvoir. Il est peu probable, si tant est qu'il soit réalisé, que le "Programme de reconstruction et de développement" annoncé par Mandela soit de nature à répondre aux aspirations des masses. En outre, la question de la terre va devenir une question explosive. Or, à peine en place, le gouvernement se trouve touché par une "affaire" embarrassante : alors que le gouvernement de Mandela prévoyait de redistribuer aux paysans du Natal 1,2 millions d'hectares administrés auparavant par le Kwazoulou, il apparaît qu'un accord secret a accompagné la mise en place "constitutionnelle" du roi des Zoulous : ces terres auraient été "offertes" au roi des Zoulous, que ce roi et la chefferie

traditionnelle pourraient utiliser et gérer selon un droit de type féodal.

Mais c'est dans toute l'Afrique du Sud que la question va être posée.

LA QUESTION DU PARTI RÉVOLUTIONNAIRE

Quels que soient les combats à venir, inévitables, la question du parti révolutionnaire reste entière. Les élections ne sont pas une fin, mais – parce qu'il s'agit d'un ébranlement de toute l'Afrique du Sud – un commencement. Néanmoins rien ne pourra être conclu si n'est pas construit un parti révolutionnaire. Son engagement passe par la mise en avant, en particulier, de mots d'ordres transitoires adaptés à la nouvelle situation : revendications économiques (salaires, emplois, santé...), réforme agraire, expropriation des grands moyens de production, désarmement des milices blanches, de la police et de l'armée blanches.

Tous ces mots d'ordre sont unifiés par l'existence d'une majorité de l'ANC. L'ANC n'est pas une organisation ouvrière, c'est une organisation petite bourgeoise dont le programme est un programme de défense du capitalisme et de l'Etat colonial. Mais il s'agit de la lutte du peuple noir pour son indépendance nationale, d'un de ces pays où des mots d'ordre comme celui d'Assemblée nationale souveraine ou constituante peuvent être nécessaires, alors que de tels mots d'ordre sont inacceptables dans les pays où ont eu lieu des révolutions bourgeoises, où les questions de l'indépendance nationale, des libertés démocratiques, de la terre ont été résolues. La majorité acquise par l'ANC exprime la volonté des masses noires que soit réalisé le pouvoir noir. Alors !

L'ANC a la majorité, qu'elle prenne le pouvoir ! Que la majorité à l'Assemblée se déclare souveraine, rompe avec la bourgeoisie blanche, rejette la constitution négociée !

De tels mots d'ordre ne sont que des mots d'ordre transitoires, qui ne peuvent suffire comme programme pour une organisation révolutionnaire qui reste à construire : mais ils seraient de nature à permettre à une organisation révolutionnaire de sortir de son isolement et aux masses de se libérer de la tutelle de l'ANC tout en leur offrant une issue.

Le 26/5/1994

PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE INCERTAINE - II

POIDS ÉCONOMIQUE DU JAPON

Le Japon est devenu la deuxième puissance économique mondiale. Son PNB s'est élevé en 1992 à 3507,8 milliards de dollars pour une population de 124,32 millions d'habitants soit 28220 dollars par tête. Le PNB des États-Unis a atteint cette année là 5704,32 milliards de dollars pour une population de 255,41 millions d'habitants soit 23120 dollars par tête. En ce qui concerne l'Allemagne les chiffres correspondants sont les suivants: 1846,06 milliards de dollars de PNB pour 80,55 millions d'habitants, soit 23030 dollars par tête. Depuis 1988 la croissance économique du Japon a suivi la courbe suivante: plus 6,25% en 1988, plus 4,5% en 1989 et 1990, plus 4% en 1991, plus 1,3% en 1992, moins 0,5% en 1993.

En 1990 les exportations japonaises se sont élevées à 288 milliards de dollars soit 8,63% des exportations mondiales et 9,16% du PNB du Japon. Mais l'excédent de la balance commerciale s'élevant cette même année à 60 milliards de dollars, le total des importations n'a été que de 228 milliards de dollars, soit 7,25% du PNB. Au cours des années suivantes les exportations et le solde positif de la balance commerciale ont augmenté mais dans les conditions suivantes:

> *"Au cours des neufs premiers mois de l'année les exportations n'ont cru en volume qu'au rythme de 0,3% pour les exportations alors que les importations augmentaient de 3%... L'évolution ne se traduit pas cependant par une réduction substantielle du montant de l'excédent commercial enregistré par le Japon sur ses principaux partenaires... Sur l'ensemble de l'année, l'excédent commercial dépassera largement les 100 milliards de dollars.* [Au cours de l'année budgétaire 1993/94 qui s'est achevée fin mars, l'excédent commercial japonais s'est élevé à 122 milliards de dollars. Toutefois, il faut ajouter que cela est dû en grande partie à la baisse des prix des importations et à l'augmentation des prix des exportations, exprimées, l'une et l'autre, en dollars, en raison de la baisse du dollar par rapport au yen. - NDLR]. *Une baisse durable du surplus commercial nécessiterait une stimulation de la demande intérieure et une poursuite de la déréglementation." («Bilan économique et social 1993», page 142).*

L'importance mondiale de l'économie japonaise est donc considérable. A ces données il faut ajouter la place et le rôle du Japon dans les investissements internationaux, dans le mouvement des capitaux:

> *"Le Japon maintient les investissements étrangers à moins de 0,5% de son PNB contre 6% aux États-Unis. Son stock d'investissements dans le monde est 20,5 fois supérieur à celui des étrangers dans l'archipel alors que le ratio est de 1 à 1 pour les États-Unis. Ces derniers possèdent la moitié des investissements étrangers au Japon, mais cela ne représente que 16% des avoirs japonais aux États-Unis, et ce déséquilibre s'accroît: environ 2,5 milliards de dollars américains s'investissent chaque année au Japon mais dix fois plus*

en sens inverse. Les États-Unis qui investissent globalement presque autant que l'archipel ne lui consacrent que 5% de leurs mises alors qu'ils reçoivent de 40 à 45% de celles du Japon." ("L'économie", «Le Monde» du 10 Mai 1994)

Cependant selon "Le Monde Diplomatique" d'octobre 1993:

"La frénésie d'investissements (à l'étranger) des deux précédentes décennies est terminée. Les investissements directs nippons à l'étranger qui de 7,7 milliards de dollars en 1982, atteignirent 67,5 milliards en 1989, n'ont depuis cessé de chuter et seraient inférieurs à 12 milliards en 1993. Ce phénomène s'explique par les colossales entrées nettes [au Japon - NDLR] de capitaux à long terme et le rapatriement d'actifs dans le but de rendre vigueur à des bilans anémiques."

ACHAT D'ACTIONS ET D'OBLIGATIONS À L'ÉTRANGER

Par contre l'achat d'obligations et d'actions sur les marchés étrangers, en Bourses, ne cesserait de croître et ferait que le Japon resterait le premier créancier du monde tandis que les États-Unis sont les premiers débiteurs: plus 14,6 milliards de dollars en octobre 1993, plus 13,3 milliards en novembre.

"Difficile pourtant de parler d'esprit de conquête: le mouvement s'explique par le différentiel de taux d'intérêt entre le Japon et les autres pays. Pour relancer une croissance économique faiblarde, les autorités japonaises ont réduit les taux d'intérêts à leur plus bas niveau historique: 1,75%, soit, compte tenu de l'inflation, un taux d'intérêt négatif. Les obligations japonaises sont donc de moins en moins attractives par rapport aux obligations européennes ou même américaines.(...) Un bémol toutefois: la constante appréciation du yen face au dollar explique que les actifs japonais n'aient cessé de progresser en valeur, même si leur croissance en volume a pu se ralentir.(...) Le recyclage des excédents (commerciaux) est une mécanique désormais bien huilée. Un fabricant japonais qui gagne des dollars sur les marchés étrangers (...) les cédera, par exemple, à un assureur japonais désireux de diversifier son portefeuille. En échange, le fabricant recevra de l'assureur des yens qui proviennent des primes d'assurances payées par les ménages japonais, une forme d'épargne particulièrement développée au Japon. Une fois approvisionnés en dollars, les assureurs japonais sont très friands de bons du Trésor américain." («Libération» du 10 janvier 1994)

LA «BULLE» SPÉCULATIVE

Au cours des années 1990-1992 la "bulle financière" s'est dégonflée. A la mi-décembre 1989, l'indice de la bourse de Tokyo, l'indice Nikkei, s'élevait à 38000 points ; au mois d'octobre 1990 il était retombé à 20228,86 points. Le 18 août 1991 il est dégringolé à 14309,41 points. Après être remonté à 21.148,11 points le 13/9/93, il est retombé le 30 décembre 1993 à 17417,24 points. Le 2 juin 1994 il était remonté à 21.009 points.

Le gouvernement japonais s'est évertué à ce que le dégonflement de la "bulle financière", les énormes découverts des banques dus à leur spéculation en bourse et à leur spéculation immobilière notamment, n'entraînent pas un krach bancaire: Le «bilan économique et social 1993» explique:

"Le système financier est affaibli par un montant considérable de créances douteuses contractées au cours de la période de "bulle monétaire". Elles représentent de 3 à 4% des prêts et s'élèvent officiellement à 12000 milliards de yens (en réalité trois ou quatre fois plus)." (...) "La manière dont a été gérée la crise du système financier après la "bulle" est aussi révélatrice de cette capacité d'adaptation du capitalisme japonais et... de sa permanence. Le MOF (Ministère des Finances), la BOJ (Banque du Japon) et la communauté bancaire privée ont dans une parfaite connivence, réussi à éviter la catastrophe dans une situation pourtant compromise à bien des égards. «Avec l'assouplissement rapide de sa politique monétaire la Banque du Japon nous a permis de dégager des marges importantes dans notre exploitation, marges que nous avons utilisées pour couvrir les créances douteuses de nos bilans» explique ainsi l'un des grands de la place Toyoo Gyohten, président de la Banque de Tokyo. Le MOF a actionné d'autres manettes. Face à la surcapacité permanente de bureaux - la crise immobilière devrait durer encore au moins deux ans, avec une baisse des prix d'au moins 30% - le gouvernement a mené une véritable opération de salut public. Le gouvernement a "suggéré" aux banques la création d'une coopérative privée, qui rachète avec l'argent des banques, les créances immobilières dont elles veulent se débarrasser, avec un avantage fiscal à la clé pour les établissements bancaires. Cette coopérative a fonctionné cahin-caha depuis le début de 1993. Comme par miracle aussi - un miracle piloté aussi par le MOF - la Bourse de Tokyo a amorcé dès août 1993 un redressement fort heureux pour les banques.

"Voulant enfin éviter toute faillite bancaire, Tokyo a organisé plusieurs opérations de sauvetage avec efficacité et discrétion. Les grandes banques ont repris - spontanément? - les petits établissements non bancaires empêtrés dans l'immobilier. A trois reprises, le système d'assurance des dépôts a été mobilisé pour sauver les associations de crédit."

RÉCESSION

Précédemment le «Bilan économique et social 1993» avait indiqué:

"Pour la première fois depuis longtemps, le pays a connu une véritable récession (-0,5%). Après un premier semestre meilleur la fin de l'année a été franchement mauvaise. L'économie japonaise a payé le

prix de l'appréciation du yen, mais aussi d'un considérable surinvestissement, en même temps que d'une montée très excessive du prix des actifs. S'ajoutant aux effets de la consommation des ménages, l'effondrement des profits des entreprises, l'amoncellement des créances douteuses ont entraîné une forte baisse de la bourse. Le Japon ne semblait pas, fin 1993, sur le point de sortir de la crise."

«Libération» du 23 mai 1994 fait état d'"*une étude publiée samedi par un institut de recherches de la maison de titres Wako Securities à partir des derniers résultats disponibles. Le chiffre moyen des entreprises cotées à Tokyo a au cours des douze derniers mois, baissé de 6,5% tandis que le profit avant impôt de ces mêmes entreprises s'effondrait de 24,9%."*

Nouvelle référence au «Bilan économique et social 1993»:

"...La baisse des investissements des firmes entamée depuis 1992 s'est accélérée. Alors que les restructurations d'entreprises semblaient sur le point de porter leurs fruits en améliorant les profits, la hausse du yen à partir de l'été a fait l'effet d'un nouveau choc pétrolier (en janvier 1993 il fallait 125 yens pour un dollar, en Août 101,8 - NDLR). Ainsi, à la mi-93, les dépenses d'investissement des entreprises étaient, en valeur réelle, revenues à leur niveau de fin 1989, ce qui correspond à un recul de 12% par rapport au point haut atteint en 1991. Les profits n'en ont pas moins continué de s'effondrer, de l'ordre de 10% à 20% par rapport à 1992.

"La baisse des dépenses en capital devrait se poursuivre au Japon après la décennie 80, marquée par des surinvestissements massifs effectués dans des conditions de rentabilité de plus en plus faible."

Depuis 1992 le gouvernement a mis sur pied quatre plans de relance. Le dernier, annoncé le 8 février, porterait sur 840 milliards de francs. L'État renonce cette année à 10% des recettes budgétaires. Il consacre 384 milliards de francs supplémentaires aux équipements publics, 72,5 milliards de francs supplémentaires aux PME, 42,66 milliards de francs pour l'immobilier des particuliers.

LES PRÉCONDITIONS D'UNE REPRISE

Le capitalisme japonais est engagé dans le processus classique qui permet au mode de production capitaliste de surmonter ses crises: élimination du capital obsolète, dévalorisation du capital constant et variable, liquidation d'une partie du capital fictif (la Bourse a baissé de 63%), intensification de l'exploitation:

"Dopés plusieurs années par l'argent bon marché, les grands groupes nippons avaient investi massivement sur l'archipel et en dehors. Ils avaient surinvesti, même. Entre 1980 et 1991, l'investissement industriel avait augmenté de 60% en volume, dépassant ainsi le montant de l'équivalent américain. Le recul en 1992 de 4% apparaît bien modeste. Les trusts s'étaient, en outre, diversifiés et avaient relâché l'effort sur les coûts. Avec la crise, l'heure de la digestion est venue.

"En fait, l'industrie japonaise est déjà engagée dans une gigantesque restructuration. Tout d'abord, la récession amène les directions d'entreprise à changer d'objectif. «Les profits redeviennent la priorité et non plus, comme pendant longtemps chez nous, les parts de marché» note Rei Masunaga, vice-président du Centre Japonais pour la Finance Internationale. Cure d'amaigrissement: tel est le mot-d'ordre. Les industriels cherchent à exploiter les gisements de productivité qui existent dans leurs usines: en simplifiant la gamme de leur offre, en réduisant le nombre de pièces détachées, etc.
Seconde évolution: une profonde restructuration sectorielle. «Le pays cherche à se développer dans les nouveaux métiers, ceux de l'avenir, comme l'aéronautique, le matériel médical, les terres rares, ou les céramiques industrielles» note Joël W. Jeuvell, directeur du Crédit Lyonnais Securities (Japon). L'ampleur des investissements - notamment en recherche et développement - qui y ont été réalisés facilite la transition."

Selon le FMI, une reprise de la croissance du PIB s'esquisserait en 1994 (0,7%) et s'affirmerait en 1995 (2,3%), ce qui est loin de celle de 1988 (5,7%) et de 1989 (5%).

LES "DRAGONS" DE L'ASIE DU SUD-EST

En opposition au constat de "récession" au Japon sont mis en évidence les taux de croissance de certains pays asiatiques. Ils auraient été en 1993 de: 11% en Chine, de 7,7% en Thaïlande, de 8,2% en Malaisie, de 6,7% à Singapour, de 6% en Corée du Sud, de 5,2% à Hong-Kong, de 6,3% en Indonésie, de 6,4% à Taïwan. Le FMI estime que pour l'année 1994, dans l'ensemble, ces pays auraient en 1994 une croissance de 7%.

Le secret de cette croissance réside dans le bas niveau de la valeur de la force de travail. En Chine par exemple le salaire minimum serait de 150 francs par mois à Shangaï. Il s'ensuit un flux important de capitaux venant des puissances impérialistes (pour ce seul pays, 17 milliards de dollars en 1993 contre 12 milliards en 1992).

De plus il faut relativiser ce que signifie cette croissance en tenant compte du poids économique de ces "dragons".

- PNB en milliards de dollars - (1992)

Japon	Chine	Thaïlande	Malaisie	Singapour	Corée du Sud	Taïwan	Indonésie
3507,84	442,35	106,56	51,92	44,31	296,35	182,9	122,89

AMÉRIQUE LATINE : "REPRISE" ?

Selon les estimations officielles la situation économique de l'Amérique du Sud "s'améliore". Jean-Luc Chalumeau écrit dans le supplément "économie" du "Monde" du 20-21 mars 1994:

> *"Amorcée en 1991, la reprise de la croissance s'est confirmée en 1993 dans la partie sud du continent avec une progression du PIB évaluée par la commission économique pour l'Amérique latine des Nations Unies (CEPAL) à 3,2% (soit 1,3% par tête)* [Au Mexique, elle n'aurait pas dépassé 1% - NDLR]. *La gestion des différents pays s'est améliorée si l'on en juge par la meilleure maîtrise des finances publiques dont ils ont témoigné, ce qui a généralement permis de contenir l'inflation, à la notable exception du Brésil."*

Le Brésil aurait *"renoué avec la croissance en 1993 le PIB ayant progressé de 5% grâce à une vive poussée de la production industrielle (+9%) et malgré les résultats négatifs du secteur agricole (-1,9%)."* Il est prévu qu'en 1994 la croissance devrait être de 2,4%. L'auteur de cet article estime que *"c'est là l'effet d'efforts de restructuration du secteur industriel privé, contrastant avec l'impuissance des pouvoirs publics."* (...) *"les déficits ont continué à être financés par l'endettement de l'Etat et la création monétaire, interdisant la maîtrise de l'inflation - qui atteint 2657% pour l'année dans une économie entièrement indexée."* Un plan de lutte contre l'inflation (un de plus) a été élaboré, le plan Cardoso. *"Mais l'institut de recherche économique de Sao Paulo prévoit déjà une hausse de 41% en mars ce qui signifie, si ce rythme se maintient plus de 5000% d'inflation pour l'année (1994)."*

Au Brésil en 1992 et 1993 la balance commerciale a été bénéficiaire: respectivement 15,31 et 13,07 milliards de dollars. Ces résultats expliquent que les réserves de change soient passées de 22,035 milliards de dollars en 1992 à 26 en 1993 et qu'il est estimé qu'elles passeront à 28,4 en 1994.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

Le "Bilan économique et social 1993" explique qu'au Brésil :

> *"Le gouvernement envisage aussi dorénavant la privatisation des monopoles concernant l'exploitation du pétrole et les services de communication. Le programme n'a cependant depuis sa mise en place en octobre 1991 finalement concerné que vingt-trois entreprises et la dernière vente prévue, celle de la firme pétrochimique UNIAO, a dû être annulée au mois de décembre dernier faute d'intérêt de la part des investisseurs."*

Pour une énième fois la dette est en train d'être renégociée. Elle est la plus élevée des pays semi-coloniaux et s'élève à 120 milliards de dollars.

Pour l'ensemble de l'Amérique latine Jean-Luc Chalumeau note :

> *"La conjoncture en 1993, qui semble devoir se maintenir en 1994, s'est caractérisée à la fois par l'accentuation du déficit commercial et par l'ampleur du flux de capitaux qui se dirigent vers l'Amérique latine.*
> *"La double influence de la croissance économique et de l'ouverture des frontières n'a pas manqué de stimuler les importations, suscitant un déficit de la balance commerciale latino-américaine de 14,8 milliards de dollars en 1993 contre 10 milliards en 1994... En attendant la reprise des exportations, ce sont les entrées de capitaux qui ont permis aux pays latino-américains non seulement de compenser les déficits courants (42,6 milliards en 1993) mais d'obtenir un excédent des balances des paiements de l'ordre de 18 milliards de dollars. Ces capitaux extérieurs ont eu tendance à financer en priorité non plus le secteur public mais le secteur privé, ce qui constitue un fait encourageant* (?) *(60% des euro-obligations des cinq principaux pays depuis 3 ans sont destinées aux entreprises privées)."*

Il termine ainsi son article:

> *"D'une manière générale les investissements étrangers, directs ou en portefeuille, sont attirés par les privatisations et les activités économiques tournées vers la demande locale. Ils accompagnent en cela les politiques économiques des différents pays qui, sauf au Chili, ont cherché à développer prioritairement les marchés intérieurs. La surévaluation de fait des monnaies - particulièrement en Argentine, en Colombie, au Pérou et en Uruguay - a permis par ailleurs aux ménages de se procurer plus facilement des produits importés, les déficits commerciaux étant comblés par les mouvements de capitaux.*
>
> *"L'Amérique latine ne peut cependant se garantir contre le risque de reflux des capitaux, seulement attirés par des taux d'intérêts plus rémunérateurs qu'ailleurs. Il a suffi que la Réserve Fédérale américaine relève ses taux le 4 février dernier, pour que les Bourses locales enregistrent des baisses spectaculaires. La majorité des marchés sont en effet liés aux variations des "Brady bonds" (créances négociables de la dette latino-américaine restructurée) sur lesquels s'étaient placés d'importantes liquidités nord-américaines. Un simple relèvement des taux aux États-Unis peut donc modifier les décisions des opérateurs au détriment de l'Amérique latine."*

L'endettement des pays d'Amérique latine, en dépit du plan Brady et autres, reste tout aussi écrasant qu'auparavant. La généralisation des privatisations a rendu plus étroite encore la subordination de ces pays à l'impérialisme.

UN FORMIDABLE PAUPÉRISME

Mais pour conclure cette partie de cet article il faut citer ce qu'écrit le "Bilan économique et social 1993", page 176 :

Entre 1980 et 1989, le pourcentage d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté (340 francs de revenus mensuels) a été multiplié par deux en Argentine. Au Mexique, plus d'une personne sur cinq est dans ce cas. Au total, plus d'un tiers de la population d'Amérique latine vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les chiffres sont tout aussi éloquents si l'on considère la population vivant, selon les critères de la Banque mondiale, dans « l'extrême pauvreté » (170 francs de revenus mensuels). Près de 18 % de la population brésilienne est dans ce cas, et 7 % de la population du Mexique. Si la pauvreté *« s'est accrue au cours de la décennie écoulée »*, la distribution des revenus *« s'est dégradée au cours des années 80 »* dans huit des douze pays étudiés. Dans quatre pays (Colombie, Costa-Rica, Paraguay, Uruguay) elle s'est améliorée mais *« les données sont rares et doivent être manipulées avec précaution »*.

Il est vrai qu'historiquement les pays d'Amérique latine n'ont jamais fait d'effort pour résorber la pauvreté chez eux. Entre les années 50 et 70, l'âge d'or de l'État-providence, cette partie du monde est la seule où la frange la plus pauvre de la population a vu ses conditions de vie se dégrader. A la fin des années 70, l'Amérique latine détenait le peu enviable privilège d'avoir la répartition des revenus la plus inégalitaire du monde.

« La crise de la dette a rendu les choses pires », note la Banque mondiale. Les États ont taillé dans leurs dépenses sociales. Celles consacrées à l'éducation et à la santé ont chuté, par exemple, d'un quart entre 1980 et 1985. Dans le même temps, la priorité donnée aux exportations de biens et de services – synonyme de course à la productivité – a partout entraîné une baisse des salaires réels (plus bas en 1991 qu'en 1980 à quelques exceptions près) et une forte poussée du chômage.

LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA C.E.E.

La Communauté Économique Européenne (nouvelle appellation: *«Union Européenne»*) est un ensemble économique de 347,07 millions d'habitants dont le PNB se monte à 6744,84 milliards de dollars. Si on y ajoute les quatre pays qui viennent d'y adhérer, l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède (sous condition que dans chacun d'eux un référendum approuve cette entrée) la C.E.E.. comprend 373,04 millions d'habitants et son PNB s'élève à 7379,6 milliards de dollars. C'est le premier ensemble économique du monde avant l'ALENA qui comprend 368,22 millions d'habitants et "pèse" 6765,44 milliards de PNB (données 1992).

Cependant cette comparaison a ses limites. L'ALENA est un ensemble économique qui regroupe les États-Unis, le Canada, le Mexique. Il est dominé par l'impérialisme américain, 5704,82 milliards de PNB. Or les USA sont une totalité économique homogène (homogène autant que peut l'être un capitalisme, qui autant, sinon plus que tout autre, est déchiré d'antagonismes et de contradictions). Le capitalisme canadien lui est subordonné. Le Mexique est une de ses semi-colonies (l'arrière-cour des USA).

La C.E.E. est un vaste marché commun, mais il ne s'y est pas formé un capitalisme européen. C'est "l'Europe des capitalismes" dominée, principalement, par les impérialismes allemand et français, lesquels se disputent, tout en collaborant (jusqu'à quand?), la mainmise sur elle.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE LA C.E.E., À L'INTÉRIEUR DE LA C.E.E.

Les exportations de "l'Europe occidentale" représentent 46% de la totalité des exportations mondiales. Mais 72% de ces 46% sont des exportations internes à la C.E.E. (59% en 1963). En ce qui concerne les importations c'est à peu près la même chose. Une fois retirée la part des échanges inter-européens, la part du commerce des pays "d'Europe occidentale" avec le reste du monde n'est plus que de 13% (données 1990) du total du commerce mondial, avec un léger déficit des exportations par rapport aux importations. Le total des exportations de "l'Europe occidentale" s'élevait, en 1990, à 1613 milliards de dollars dont 1161,36 milliards d'exportations inter-européennes et 451,64 vers le reste du monde. C'est dire la double dépendance des pays membres de la C.E.E.: par rapport à celle-ci et par rapport au reste du monde.

"Le monde de l'économie" du 20 avril 1993 donnait les indications suivantes:

"Le développement du commerce entre les douze pays de la Communauté européenne a connu un nouvel élan depuis le début de l'année 80. Les importations et exportations entre les différents États de la C.E.E. - le commerce intra-européen - représentent, en moyenne, plus de 60% des échanges de la Communauté au lieu de 50% en 1980. Dans le même temps les flux commerciaux avec les États-Unis et le Japon ont eu tendance à s'intensifier (*) de sorte que le "recentrage" sur la C.E.E. s'est opéré essentiellement au détriment des échanges avec les pays les moins développés ; ceux de l'Afrique, notamment, qui représentaient 7,5% du commerce de la Communauté dépassent à peine 3% aujourd'hui. Chacun des pays de la C.E.E. a participé à l'essor des relations commerciales avec les autres. Les plus réticents se rapprochent. Ainsi la Grande-Bretagne, bien que toujours à la traîne, réalise aujourd'hui près de 55% de ses échanges avec ses onze partenaires européens contre 45% en 1980.

"Elle importe de chez eux les deux tiers de ses produits alimentaires et plus de la moitié de ses produits manufacturés. Bien qu'elle soit un des derniers fournisseurs du reste de la Communauté, elle exporte cependant 50% de ses marchandises vers la C.E.E..

"Les nouveaux adhérents, Grèce, Espagne et Portugal, qui, de tradition entretiennent des liens prioritaires avec les pays de la Communauté réalisent en moyenne près des deux tiers de leur commerce extérieur avec eux.

Mais c'est l'Allemagne qui détient la palme avec 67% de ses ventes dans le "grand marché" et 65% de ses importations... Quant à la France, derrière l'Allemagne, elle trouve 63% de ses débouchés et 60% de ses approvisionnements extérieurs chez ses onze partenaires.

Par ailleurs, le "Bilan économique et social 1993" écrit:

"La part des importations des biens et des services dans le français s'est accru de 10 à 26% depuis le milieu des années 60, tandis que cette proportion passait de 14 à 33% en Allemagne et de 12 à 30% en Italie."

Les exportations ont suivi grosso modo la même courbe.

(*) Ils représentent respectivement 8% et 5% des importations en 1993 au lieu de 8,5% et 2,5% en 1980, et 7% et 2% des exportations au lieu de 6% et 1%.

"RÉCESSION" À L'INTÉRIEUR DE LA C.E.E.

Selon le "Bilan économique et social 1993" la production dans les pays de la C.E.E. aurait reculé dans l'ensemble de 2% en 1993:

"En Europe, la France (-0,9% de PIB) et plus encore l'Allemagne (-1,5%) ont sombré dans la récession. Pour des raisons un peu semblables: niveau élevé des taux d'intérêts à court terme, faiblesse des exportations et de la consommation des ménages. Les deux pays qui constituent l'épine dorsale de l'Europe à douze en train de se construire ont paradoxalement freiné la reprise qui s'est manifestée dans certains pays notamment en Grande-Bretagne (+2% de PIB en 1993 après deux années de récession). Dans d'autres pays, la dépréciation des taux de change a limité la récession en stimulant fortement les exportations. Il en a été ainsi en Italie (-0,1% de PIB avec +10% d'exportations), l'Espagne (-1% avec +8% des exportations), la Finlande (-2% avec +15% d'exportations).

"Dans les pays d'Europe centrale et orientale, la reprise ne s'est confirmée qu'en Pologne. En République tchèque et en Hongrie, l'année 1993 a mal débuté mais s'est mieux terminée."

L'indice de la production industrielle est encore plus significatif: sur douze mois (novembre 1992-novembre 1993) il aurait diminué de 4,3% en Allemagne, de 0,8% en France, de 1% en Italie, et il se serait élevé de 3,9% en Grande-Bretagne (soit par rapport à la base 100 en 1990: 92,5% pour l'Allemagne, 96,9% pour la France, 95,5% pour l'Italie, 100,2% pour la Grande-Bretagne.

Très souvent l'accent est mis sur ce qui est appelé *"la baisse de la consommation des ménages"*. Ce n'est pas seulement cette consommation qui a chuté, mais bien plus encore ce sont les investissements. Le fascicule "Économie du "Monde" du 5 octobre 1993 relevait:

"Après une croissance particulièrement soutenue en 1988-89 (16% par an en moyenne au Japon, 9% en Europe, 7% aux États-Unis en 1988), les investissements productifs se sont contractés avec une amplitude tout aussi marquée pendant la récession traversée par chacune de ces économies depuis trois ans.

"En Europe les pertes sont aujourd'hui considérables. En France, où la décrue s'est installée dès la fin 1990, les investissements sont inférieurs de près de 18% à leur niveau d'il y a trois ans. En Allemagne et en Italie, les renversements de tendance ont été plus tardifs (début 1992) mais d'autant plus violents depuis: l'investissement s'y est contracté de 20% et 16% respectivement en un an et demi. Au Royaume-Uni, où le repli de l'activité a débuté dès 1989, les pertes ont été plus précoces, mais somme toute d'ampleur égale à celles des autres grands pays européens ; les dépenses d'équipement britanniques, stables depuis le troisième trimestre de l'an dernier, ne se sont pas encore redressées, contrairement aux autres composantes de la demande."

TAUX D'INTÉRET ET BOURSES

La "récession" en "Europe occidentale" a participé de la "récession" internationale dont les origines ne sont pas mystérieuses: surabondance de capital pour qu'il puisse fonctionner avec un taux de profit suffisant. C'est une nouvelle concrétisation de la baisse tendancielle du taux de profit. En Allemagne les charges financières que l'Etat de la R.F.A. a dû assurer pour absorber la partie est de l'Allemagne, la tendance à l'inflation, le besoin de maintenir le cours du Mark à un haut niveau ont amené le gouvernement allemand à pratiquer de hauts taux d'intérêt à court terme. Ainsi le taux Lombard de la Bundesbank est passé de 8% au début de 1990 à 9,75% en décembre 1991 ; dans le même temps le taux d'intervention de la Banque de France passait de 8,75% à la fin de l'année 1990 à 13% en août 1992, le taux directeur de la Banque d'Angleterre s'est maintenu jusqu'en septembre 1992 moment où la Livre a quitté le S.M.E.. De ce fait en septembre 1992 le S.M.E. a subi une crise grave. En juillet 1993 une nouvelle crise l'a mis à mal. Cette fois il a fait faillite, car que les bandes de flottaison des monnaies passent de +/-2,25% à +/-15% de leur cours pivot dans le S.M.E. est un constat de faillite.

Par contre les Bourses ont flambé. Du 1er janvier au 31 décembre 1993 plus 29% à Paris, du 14 janvier au 30 décembre 1993 plus 48% à Francfort, du 19 janvier au 31 décembre 1993 plus 24% à Londres. A la spéculation ordinaire (si l'on peut dire) se sont ajoutés les capitaux qui ne se sont pas investis dans la production faute d'un taux de profit suffisant. Ce qui est une sorte de fuite en avant.

"REPRISE"?

Mais les instituts économiques et financiers, le Fonds Monétaire International et la Commission de la C.E.E. sont optimistes. Dans son rapport publié le 20 avril 1994 le F.M.I. a estimé que pour l'ensemble de l'«Union Européenne» (la C.E.E.) la croissance qui aurait été de 0,3% en 1993 serait de 1,3% en 1994 et de 2,5% en 1995. Quant aux prévisions de la Commission de Bruxelles, selon "Le Monde" du 13 mai, ce sont les suivantes:

"La Commission table maintenant sur une croissance moyenne de 1,6% en 1994 et 2,5% en 1995 (au lieu de 1,3% et 2,1% prévus en novembre).

"L'accélération a-t-il [Henning Christophersen, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires - NDLR] *remarqué est relativement forte en Allemagne (+1,3% en 1994, +2,4% en 1995 au lieu de 1% et 2,1% prévus en novembre). En revanche en Grande-Bretagne, la correction se fait à la baisse: +2,3% en 1995 au lieu de 2,7% prévus initialement. La raison de ce recul inattendu? La croissance repose davantage qu'ailleurs sur la demande interne et celle-ci sera affectée en 1995 par une pression fiscale accrue.*

"Sur le continent, la reprise est alimentée par un envol des exportations vers les pays tiers (États-Unis, zone Pacifique, mais aussi pays de l'Europe centrale et orientale) ainsi que par une progression assez nette des investissements, notamment des biens d'équipement. La consommation interne reste faible et le taux d'épargne élevé, mais le regain de confiance attendu, devrait la faire repartir. «Nous devrions retrouver à partir de 1996 les taux de croissance des années 80» a conclu M. Christophersen."

La "reprise" serait favorisée par la baisse des taux d'intérêt à court terme en Europe occidentale. Le 11 mai la Bundesbank a ramené son taux Lombard de 6,5% à 6% et son taux d'escompte de 5% à 4,5%, la Banque de France a abaissé son taux d'appel d'offres de 5,6% à 5,5%, la Banque d'Italie a réduit son taux d'escompte de 7,5% à 7%, la Banque de Belgique a rabaissé le sien de 4,75% à 4,5%. Il y a loin entre ces taux et ceux pratiqués en août 1992. Cependant les niveaux d'inflation ayant diminué les taux réels restent élevés. Mais surtout il y a la hausse des taux d'intérêt à long terme qui risque de freiner considérablement la "reprise". Ces taux sont passés en trois mois de 5,5% en Allemagne et à plus de 7% en France.

A quoi il faut ajouter que les prévisions du F.M.I., de la Commission européenne sont peu fiables. Philippe Lefournier, directeur du centre de prévision de "l'Expansion" écrivait encore dans le n° du 21 avril au 4 mai 1994 de ce journal:

"En Europe nous n'en sommes qu'au stade technique de la reprise. Elle ne vient pas de la demande finale, mais de la fin du déstockage, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit pas vigoureuse. Mais «seule l'industrie des produits de base affiche des signes manifestes de croissance» (Eurostat), alors que les biens d'équipement et même de consommation stagnent encore. La tendance au redressement se généralise cependant dans l'Union Européenne: les chefs d'entreprise qui prévoient d'augmenter leur production sont à nouveaux plus nombreux que ceux qui programment des réductions. L'investissement reste mou à l'intérieur mais les exportations sont actives ; quant à la consommation elle sera soutenue par l'amélioration de l'emploi et de la confiance. La réanimation sera favorisée par la détente du loyer de l'argent à partir de l'Allemagne, où l'inflation descendra à moins de 3% ,en 1994 et à 2% en 1995."

Cette reprise n'est pas impossible. Mais une véritable reprise en Europe, plus précisément dans la C.E.E. dépend comme ailleurs de plusieurs facteurs: liquidation du capital obsolète (c'est-à-dire ne pouvant plus assurer dans les conditions du moment un taux de profit suffisant), d'une dépréciation générale du capital constant et du capital variable (c'est-à-dire baisse de la valeur de la force de travail), de l'intensification de l'exploitation (augmentation de la plus-value relative). Telle est la dure (et inacceptable) loi du capital. En bref tout ce qui joue dans le sens de la hausse du taux de profit y compris la baisse des taux d'intérêt.

PAS DE RETOUR AUX "TRENTE GLORIEUSES"

La "reprise" économique n'est pas le retour aux "trente glorieuses". Tout au plus serait-elle une oscillation vers le haut, dans le cours de la crise récurrente de l'économie capitaliste (crise qui dure maintenant depuis vingt ans), oscillation comme celle qui a eu lieu en 1987, 88, 89. Encore n'est-elle pas assurée et selon les prévisions son niveau n'atteindrait pas les pourcentages de croissance des années 87, 88, 89. Ainsi elle est d'ores et déjà menacée par la hausse de taux d'intérêt à long terme. Et que va-t-il advenir de la "bulle spéculative"? En tous cas elle ne signifierait en aucun cas une amélioration des conditions économiques et sociales du prolétariat et de la jeunesse. Tous les instituts économiques et financiers, le F.M.I., la Commission de la C.E.E. inclus, prévoient la poursuite de l'augmentation du nombre des chômeurs, de leur pourcentage par rapport à la "population active". La "reprise" a comme pré-condition et a toujours comme condition une brutale diminution de la valeur de la force de travail et une intensification de son exploitation.

Dans un prochain article CPS reviendra sur: la "bulle financière" et la "reprise", la situation économique de l'économie capitaliste en France.

Le 21 mai 1994.

DEUX DISPARUS : BETTY HAMILTON, RAOUL

Le 2 mai disparaissait en Angleterre, à l'âge de 90 ans, la camarade Betty Hamilton. Le 7 mai disparaissait en France, à l'âge de 73 ans, le camarade Raoul (de son vrai nom Claude Bernard). Ils ont au moins un trait commun : depuis leur plus jeune âge l'un et l'autre ont combattu pour la révolution prolétarienne, pour la construction de l'internationale révolutionnaire sur le plan international, pour la construction de son parti dans leur pays respectif.

Betty Hamilton - avait adhéré à la IIIe Internationale au début des années vingt. Dès 1928 elle répondait à l'appel de Léon Trotsky et adhérait à l'opposition de gauche. Ensuite elle fut de tous les combats pour la IVe Internationale, sa construction. Membre actif de la Socialist Labor League, elle combattit le révisionnisme pabliste dans le cadre du Comité International de la IVe Internationale. Lorsque la direction de la SLL fit éclater, détruisit le Comité International, elle participa au Comité International pour la reconstruction de la IVe Internationale.

Raoul (Claude Bernard) - est entré dès son plus jeune âge aux Jeunesses Communistes. N'acceptant pas le chauvinisme sans limite du PCF pendant la deuxième guerre mondiale il adhéra en 1941 à l'une des organisations se réclamant de la IVe Internationale. Il fut, en pleine guerre, un des constructeurs en France de la section vietnamienne de la IVe Internationale par son travail pour regrouper et organiser les travailleurs vietnamiens en France, qui y avaient été amenés par l'impérialisme français au moment de la "drôle de guerre" pour servir de chair à canon ou de force de travail, et qui y sont restés parqués dans des camps pendant tout le reste de la guerre. Toujours pendant la guerre il fut un des animateurs du fameux rayon de Puteaux-Suresnes du PCI dont les militants acquérirent une importante influence dans les entreprises métallurgiques de ce secteur. Après guerre il devint un des membres à temps plein de la "commission coloniale" de la IVe Internationale, un des animateurs en 1949-50 des "brigades en Yougoslavie". Il a tout naturellement pris sa place dans le combat mené par la section française et ensuite par le Comité International contre le révisionnisme pabliste liquidateur de la IVe Internationale. Raoul a été un des principaux dirigeants de la reconstruction de la section française presque liquidée en 1958, reconstruction qui est passée par la proclamation de l'OCI en 1966 et a permis la reproclamation du PCI en 1981.

Autre trait commun à la camarade Betty Hamilton et au camarade Raoul : ils n'ont pas accepté le révisionnisme lambertiste lorsque celui-ci est devenu virulent. En 1984 la camarade Betty Hamilton, au moment où les camarades qui ont formé notre Comité ont été exclus du PCI, a rompu avec l'organisation internationale lambertiste et a manifesté sa sympathie politique à notre Comité. Le camarade Raoul a rompu plus tard avec Lambert et sa clique. Mais depuis plusieurs années il apportait périodiquement son soutien financier au Comité.

Le Comité pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, la construction de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire, CPS saluent la mémoire de ces deux camarades.

Le 2 juin 1994

◆◆◆◆◆

BULLETIN D'ABONNEMENT A "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME"

10 NUMEROS : 100 FFR

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

(Ecrire en caractère d'imprimerie. Merci)

Chèque à établir à l'ordre de : A.D.M.D.
Envoyer à : **Stéphane JUST - B.P. 154 - 92804 PUTEAUX CEDEX**

Directeur de la Publication : Stéphane JUST
Commission Paritaire n° 67187
n° I.S.S.N. : 0763790 X
Imprimerie Spéciale